ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1504 - 2 mai 1997 - prix : 9 F

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Un seul remède contre le chômage :

PRENDRE SUR LES PROFITS DU GRAND PATRONAT ET DES BANQUES !

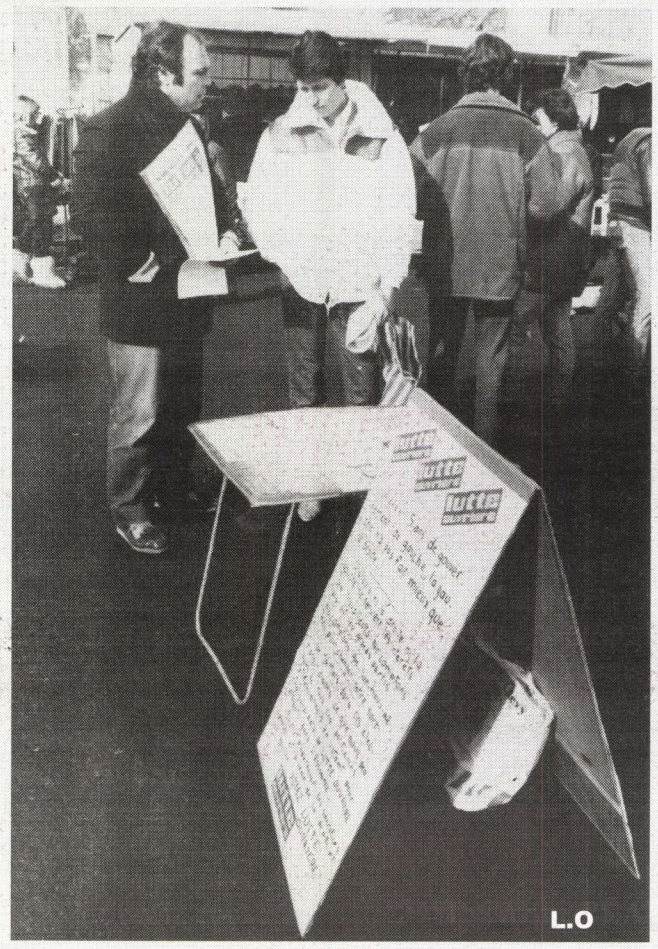

Lutte Ouvrière présente plus de 300 candidats

p. 4

Les 17, 18 et 19 mai la Fête de Lutte Ouvrière

p. 8 et 9

SOMMAIRE

Élections

4 – Plus de 300 candidats de Lutte Ouvrière

5 – Meetings de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière
– PC-PS d'accord… pour ne s'engager sur rien

Tribune

6 – Pour changer de politique, il faut taper dans les profits des capitalistes

Leur société

6 – Tibéri soigne ses listes
– Dans l'affaire Elf, des policiers qui lavent plus blanc

7 – Droite-gauche : une même politique fiscale favorable aux riches et aux entreprises

12 – Résultats du groupe PSA

16 – Pour le CNPF, moins d'État égal plus de liberté d'exploiter et toujours autant de subventions
– Chirac bon représentant
– Toujours moins de fonctionnaires, toujours moins de service public

Dans le monde

10 – Pérou – fin sanglante de la prise d'otages : meurtres pour l'exemple
– Argentine – une police qui fait désordre
– Guyane – face à la colère de la population, répression coloniale

11 – Grande-Bretagne – à la veille des élections du 1er mai, le bilan de 18 ans de règne du Parti conservateur

Fête de Lutte Ouvrière

8/9 – 17, 18, 19 mai, la fête de Lutte Ouvrière

SOUTENEZ LES CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Dans plus de 300 circonscriptions, réparties dans 65 départements, il y aura des candidates et des candidats de Lutte Ouvrière dans ces élections législatives. Partout où nous le pouvons, nous allons donc essayer de nous faire entendre, malgré la brièveté de la campagne électorale.

Les candidates et les candidats de Lutte Ouvrière sont des hommes et des femmes qui appartiennent au monde du travail et n'ont d'autres ambitions que de défendre les intérêts de leur classe. Ils mettront en avant le programme de défense des travailleurs qu'Arlette Laguiller a défendu lors des élections présidentielles et s'élèveront contre les mensonges éhontés que les politiciens, de droite comme de gauche servent aux travailleurs depuis le début de la crise.

Oui, il est possible de protéger les travailleurs contre le chômage, immédiatement et pas dans dix ans, quinze ans ou à la Saint-Glinglin. Il faut prendre l'argent sur les bénéfices accumulés. Depuis des années le patronat, les financiers, les bourgeois accumulent des sommes colossales en faisant peser le poids de la crise exclusivement sur les travailleurs. Il ne serait même pas nécessaire d'utiliser l'intégralité de cette somme pour assurer un salaire correct à tous les travailleurs sans exception. On n'aurait aucun mal à leur trouver une activité utile. Et si l'on n'en trouvait pas suffisamment, il faudrait répartir le travail entre tous, mais avec un pouvoir d'achat convenable pour chacun.

Oui, la classe travailleuse est en droit d'exiger que ce soient les riches qui payent pour sauvegarder la vie de la population laborieuse. À leur tour de faire des sacrifices, les travailleurs n'en ont déjà que trop fait !

Dans cette campagne électorale, les candidats de Lutte Ouvrière affirmeront qu'il existe une véritable politique ouvrière face à la crise et que la population laborieuse a la force de l'imposer par ses luttes.

Nous faisons appel à tous pour nous aider à le dire le plus fort possible, en nous soutenant par tous leurs moyens, financièrement bien sûr, mais aussi en collant des affiches, en convaincant leur famille, leurs amis, leurs voisins de voter pour les candidats de Lutte Ouvrière partout où ils se présentent.

Voter pour les candidats de Lutte ouvrière, c'est la seule façon claire, sans ambiguïté, de dire sa colère face aux mensonges des politiciens, de dire qu'une minorité de travailleurs consciente des possibilités de sa classe existe dans ce pays. Et plus cette minorité sera importante, plus ce sera un encouragement pour tous les travailleurs à se préparer à résister aux offensives que le patronat et le futur gouvernement, quelle que soit sa couleur, nous préparent.

En ce sens c'est le seul geste utile à faire dans ces élections.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile)

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Un seul remède contre le chômage

PRENDRE SUR LES PROFITS DU GRAND PATRONAT ET DES BANQUES

En avançant les élections d'un an, le calcul électoraliste des dirigeants de la droite est simple : quatre ans au pouvoir les ont déjà pas mal déconsidérés, cinq ans les déconsidéreraient encore plus. Alors, pour eux, le risque est moindre maintenant. S'ils perdent des députés, ils ne perdront pas forcément la majorité et ils seront tranquilles pour cinq ans au lieu d'être dans l'angoisse pendant encore un an.

Mais les seules solutions radicales aux problèmes des travailleurs, le chômage en tête, ne seront pas plus abordées dans cette campagne électorale que dans les précédentes par les dirigeants des grands partis. Par ceux de la droite, c'est évident. Mais par ceux de la gauche non plus.

Lionel Jospin protégerait-il les travailleurs de l'aggravation du chômage ? Non bien sûr. Là-dessus, son programme ressemble à celui de Juppé.

Ces dernières années, ce que les gouvernements successifs ont appelé des subventions pour l'emploi a représenté plusieurs centaines de milliards de francs par an, qui n'ont pas empêché le chômage de monter d'année en année.

Pourquoi ? Parce qu'aucun gouvernement, de droite ou de gauche, ne s'en est pris à ceux à qui la crise profite, les financiers, les spéculateurs, le grand patronat. D'ailleurs, comment certains de ces hommes, qui ont fait financer leur élection par de grands groupes industriels, pourraient-ils s'en prendre à eux ?

Ni Le Pen, ni Juppé, bien sûr, mais Lionel Jospin non plus, ne disent qu'ils supprimeront toutes les subventions, qu'ils rétabliront l'impôt sur les bénéfices des entreprises au niveau où il était antérieurement, qu'ils rétabliront les tranches supérieures de l'impôt sur les revenus, diminuées par les socialistes puis par la droite.

Surtout, aucun d'eux, et Robert Hue non plus, ne menace le patronat de réquisitionner sans indemnité ni dédommagement toutes les entreprises faisant des bénéfices qui ont le cynisme de prévoir des licenciements. Car les entreprises doivent servir à la collectivité, et pas seulement à produire des bénéfices pour une minorité !

Aucun de ces hommes-là ne propose de modifier la législation sur le secret commercial, sur le secret bancaire, afin de permettre à toute la collectivité, travailleurs, consommateurs, d'avoir accès à la comptabilité des grandes entreprises, aux comptes en banque de leurs dirigeants et de leurs actionnaires. On verrait alors au profit de qui ces gens-là décident de fermer une usine en ruinant toute une ville, voire une région, et en réduisant à la misère des milliers de familles.

Aucun de ces hommes-là ne nous dit que c'est là qu'il faut prendre l'argent pour financer directement des emplois nécessaires à tous, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans l'amélioration des transports en commun, dans la construction de logements populaires, dans l'amélioration du cadre de vie des banlieues. Ce qui résorberait plus efficacement le chômage.

Aucun des hommes à la tête de ces grands partis ne dit cela, parce que, de droite ou de gauche, ils ne veulent pas toucher aux bénéfices et aux profits de la grande bourgeoisie. Alors ils ne réduiront pas le chômage et n'arrêteront pas la baisse du niveau de vie des travailleurs.

C'est pourquoi, dans un peu plus de la moitié des circonscriptions du pays, il y aura des candidates et des candidats de Lutte Ouvrière pour défendre un tel programme pour les travailleurs.

Un million et demi, plus de 5 % des électeurs, ont, au travers de ma candidature lors des élections présidentielles, voté pour un tel programme. Cela n'a pas été un nombre de voix suffisant pour avoir une réelle influence sur les événements. Si, le 25 mai, les électeurs, les travailleurs qui voteront pour les candidats de Lutte Ouvrière et ce programme, étaient encore plus nombreux, cela ne changerait pas le gouvernement, bien sûr, mais cela montrerait à tous les hommes politiques que les travailleurs sont de moins en moins prêts à se laisser faire.

PLUS DE 300 CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE (une première liste)

Des candidats de Lutte Ouvrière seront présents dans plus de 300 circonscriptions. Nous publions ci-après une première liste de 251 d'entres elles

• Ain

(1ère) **Yves PETIOT – ouvrier métallurgiste – 41 ans /** Eric LAHY– enseignant LP – 31 ans
(2e) **Danielle GRANGE – laborantine – 41 ans /** Christian PRADA – enseignant – 32 ans

• Aisne

(1ère) **Dominique PICQUEUR – ouvrier cariste /** Lydia LORETI – aide-soigante – 25 ans
(2e) **Didier HERNOUX – postier – 38 ans /** Annick MARTY – enseignante – 46 ans
(3e) **Jean-Loup PERNELLE – postier – 44 ans /** Pascal FLAMENT – instituteur – 34 ans
(4e) **Jean-Claude GARAULT – ouvrier électromécanicien – 40 ans /** Denis CITTANOVA – enseignant – 44 ans
(5e) **Jean-Claude BOUCHE – ouvrier imprimeur – 54 ans /** Jean-Pierre LUCIANO – enseignant – 47 ans

• Ardennes

(1ère) **Michelle LOUX – technicienne chimiste – 52 ans /** Jacques BOISSIER – conseiller d'Orientation – 45 ans
(2e) **Jean-Pierre BOURRIAUD – technicien Télécoms – 47 ans /** Joël NOUET – enseignant – 42 ans
(3e) **Laurence BOULINIER – employée d'Assurances – 44 ans /** Cécile DUCHENE – employée – 45 ans

• Charentes

(1ère) **Jean-Pierre COURTOIS – enseignant – 49 ans /** Thierry MARQUET – ouvrier électricien – 37 ans
(4e) **Anne MAINGUY – aide-soignante – 31 ans /** Nathalie LABORDE – enseignante – 31 ans

• Chers

(1ère) **Sylvie CERVEAU – employée – 44 ans /** Andrée BESSE – enseignante – 56 ans
(3e) **Colette CORDAT – infirmière – 44 ans /** Elisabeth MILON – enseignante – 47 ans

• Côte-d'Or

(1ère) **Christian COSTE – technicien aux Télécoms – 44 ans /** Jocelyne PUGET – ouvrière dans l'électronique – 50 ans
(2e) **Jacqueline LAMBERT – ouvrière dans l'électronique – 55 ans /** Patrick VOILLOT – cheminot – 32 ans
(3e) **Monique NIANG – retraitée des Chèques postaux – 59 ans /** Lydie GENDRE – aide-soignante – 40 ans
(4e) **Christian MARCHET – ouvrier dans la chimie – 42 ans /** Michel DENIZOT – facteur – 39 ans
(5e) **Régis MAYET – employé PTT – 48 ans /** Odile KOLLER – éducatrice – 39 ans

• Côtes-d'Armor

(1ère) **Martial COLLET – ouvrier métallurgiste – 37 ans /** Philippe GUEGUEN – enseignant – 54 ans
(5e) **Alain LE FOL – ouvrier métallurgiste – 39 ans /** Marie-Pierre MENGUY – enseignante – 49 ans

• Doubs

(1ère) **Nicole FRIESS – adjoint administratif – 43 ans /** Etienne COURGEY – educateur spécialisé – 53 ans
(2e) **Marie-France ROCHE – aide-soignante hôpital de Besançon – 48 ans /** Alain RUCH – bibliothécaire – 41 ans
(3e) **Christian DRIANO – ouvrier ajuste – 46 ans /** Dominique CARRAT – enseignante – 45 ans
(4e) **Georges KVARTSKHAVA – ouvrier retraité – 61 ans /** Marc MARTINEZ – ouvrier électricien – 46 ans

• Drôme

(1ère) **Sylvie CROZET – infirmière – 34 ans /** Alain TERNO – enseignant LP – 42 ans
(4e) **Didier MACHOU – manipulateur radio – 38 ans /** Marie-Christine SEEMANN – maître-auxiliaire – 30 ans

• Eure

(2e) **Rosine LEWI – psychologue – 48 ans /** Stéphane LE GOFF – postier – 32 ans

• Eure-et-Loir

(1ère) **Anne-Catherine GODDE – infirmière – 33 ans /** Marie-José AUBERT – enseignante – 42 ans
(3e) **Roland JO – technicien – 52 ans /** Sylvette VATHONNE – infirmière – 49 ans

• Finistère

(2e) **CHERBLANC – informaticien – 47 ans /** Jean-Pierre LAMOUR – enseignant – 38 ans

• Haute Garonne

(1ère) **Vincent COMBES – mécanicien-monteur – 38 ans /** Christian MARTY – agent SNCF – 36 ans
(2e) **Elisabeth PODGORNY – ouvrière Aéronautique – 47 ans /** Françoise RATSIMBA – enseignante – 41 ans
(3e) **Jacqueline SANTI – infirmière – 51 ans /** Dominique GALONNIER – enseignant – 32 ans
(4e) **Robert ROIG – technicien Aéronautique – 53 ans /** Xavier PETRACHI – technicien Aéronautique – 38 ans
(5e) **Michelle PUEL – technicienne Aéronautique – 47 ans /** Jean Philippe GADIER – professeur des écoles – 35 ans
(6e) **Martine GUIRAUD – laborantine – 44 ans /** Claude CAUCHOIS – programmeur – 44 ans
(7e) **Anne-Marie LAFLORENTIE – employée de bureau – 48 ans /** Olivier GRIMOUX – technicien de maintenance – 41 ans
(8e) **Pierre VACHER – agent SNCF à la retraite – 53 ans /** Bertrand RAIFF – enseignant – 32 ans

• Gironde

(1ère) **Denis LACOSTE – employé Sécurité sociale – 50 ans /** Maryse AUZIÈRE – préparatrice de commande – 43 ans
(3e) **Solange TEXIER – ouvrière en électronique – 45 ans /** Pierre PINTO BICHO – employé à la Poste – 49 ans
(4e) **Aline BARTHELEMY – employée des CCP – 60 ans /** Michèle NOULIBOS – institutrice – 50 ans
(6e) **Nelly MALATY – ouvrière en électronique – 47 ans /** Maryse LAHAYE – demandeuse d'emploi – 42 ans
(7e) **Jean-Pierre DURAND – educateur spécialisé – 47 ans /** Lionel BOUTON – enseignant – 27 ans

• L'Ile-et-Vilaine

(1ère) **Josette GRIMAUD – infirmière CHR – 48 ans /** Jean-Pierre CHENUT – ingénieur – 51 ans
(2e) **Raymond MADEC – infirmier CHR – 46 ans /** Yvette DOLIVET – Enseignante – 58 ans
(3e) **Jean-Pierre GAUDIN – employé de bureau – 46 ans /** Jeanne TOUPET – infirmière CHR – 46 ans
(4e) **Danielle STENGER – employée de bureau – 43 ans /** Dominique GUILLARD – enseignant – 49 ans
(5e) **Françoise HAMARD – secrétaire – 46 ans /** André CATHELINE – enseignant – 50 ans

• Indre-et-Loire

(1ère) **Jean-Michel HERNANDEZ – employé de banque – 41 ans /** Chantal SORNIN – employée SNCF – 43 ans
(2e) **Etienne CHERBLANC – ouvrier métallurgiste – 44 ans /** Alain LOMBARD – instituteur – 46 ans
(3e) **Michel DEGUET – employé SNCF – 45 ans /** Catherine PINGUETinfirmière au CHR – 43 ans
(4e) **Jean-Jacques PRODHOMME – ouvrier électricien – 43 ans /** Alain CAUDE – ouvrier métallurgiste – 43 ans
(5e) **Sylvie THIEBAUT – kinésithérapeute au CHR – 45 ans /** Nicole LEGEAY – enseignante – 46 ans

• Isère

(1ère) **Chantal GOMEZ – dessinatrice – 41 ans /** Vincent ROBERT – enseignant – 40 ans
(2e) **Claude DETROYAT – technicienne – 38 ans /** Catherine BRUN – enseignante – 39 ans
(3e) **Roland CALMEL – ouvrier chimiste – 52 ans /** Florence BEDAGUE – infirmière – 34 ans
(4e) **Roland BEGOT – ouvrier chimiste – 50 ans /** Danièle MATTREL – enseignante – 53 ans
(5e) **Jean RATTE – ouvrier chimiste – 45 ans /** Elisabeth THOMAS – enseignante – 45 ans
(7e) **Bruno PERRODIN – ouvrier métallurgiste – 39 ans /** Stéphane GUYON – enseignant – 28 ans
(8e) **Jacques LACAILLE – ouvrier dans l'industrie chimique – 46 ans /** Nathalie ARTHAUD – enseignante – 27 ans
(9e) **Jean-Claude POISSONNIER – technicien – 57 ans /** Gérard SAUGE – enseignant – 47 ans

• Jura

(1ère) **Dominique REVOY – enseignante – 42 ans /** Andrée PALLANT – retraitée – 71 ans

• Loire

(1ère) **Guy LARGERON – employé de La Poste – 33 ans /** Eric SOLAL – chargé d'études – 32 ans
(2e) **Mireille JOUFFRE – technicienne de laboratoire – 38 ans /** Laurent RIGAUD-MONIN – enseignant LP – 53 ans
(3e) **André MOULIN – employé – 48 ans /** Sauveur CUADROS – employé – 46 ans
(5e) **Jean-Louis GUGLIELMETTO – infirmier – 36 ans /** Christine ESTERO – enseignante – 43 ans

• Loire-Atlantique

(3e) **Hélène DEFRANCE – enseignante – 47 ans /** Brigitte HELARD – employée PTT à la retraite – 61 ans
(4e) **Robert CERISIER – ouvrier ajuste – 48 ans /** Paul RAYNAUD – enseignant – 48 ans
(7e) **Jean-Claude SAINT-ARROMAN – enseignant – 49 ans /** Jean-François NICOLAS – technicien chantiers navals – 32 ans
(8e) **Marie-France BELIN – employée administrative – 53 ans /** Alain GARNIER – ouvrier ajuste – 42 ans

• Loiret

(1ère) **Christiane HAUCHERE – employée des Chèques Postaux – 48 ans /** Dominique AUBRUN – enseignante – 30 ans
(2e) **Patrick COSTARD – ouvrier métallurgiste – 42 ans /** Jean-Jacques LAMIABLE – ouvrier – 39 ans
(3e) **Abdelkrim SAADANI – ouvrier métallurgiste – 49 ans /** Claude ARNAULT – institutrice – 47 ans
(4e) **Annie CASSIN – bibliothécaire – 46 ans /** Michel NAULIN – infirmier – 39 ans
(5e) **Patrick LAMIABLE – cheminot – 41 ans /** Catherine MOREAU – enseignante – 41 ans

• Lot

(2e) **Jean-Marc ISNARD – rédacteur en notices techniques – 45 ans /** Jean-François GRELIER – enseignant – 49 ans

• Maine-et-Loire

(1ère) **Didier TESTU – ouvrier tourneur – 44 ans /** Martine GUILBERT – ouvrière métallurgie – 37 ans
(2e) **Philippe LEBRUN – instituteur – 41 ans /** Johann CHATEIGNER – ouvrier chaudronnier – 54 ans
(5e) **Gilles BARRAULT – ouvrier ajusteur – 46 ans /** Marie-Claude RAMBAUD – assistante sociale – 39 ans
(6e) **Didier LIZE – cheminot – 35 ans /** Marie-José FALIGANT – infirmière au CHU – 38 ans
(7e) **Marie-Louise DUPAS – infirmière au CHU – 47 ans /** Patrice DELANOE – ouvrier métallurgie – 42 ans

• Marne

(1ère) **Anne DUCAMP – agent EDF – 37 ans /** Thomas ROSE – enseignant – 29 ans
(2e) **Philippe GOISET – ajusteur – 42 ans /** Michel GIGERICH – agent technique Télécoms – 50 ans
(5e) **Jean CAMONIN – technicien de maintenance – 41 ans /** Jérôme DICHANT – chômeur – 25 ans

• Haute-Marne

(1ère) **Jean-Marc SIMON – aide-soignant – 43 ans /** Christophe SPRINGAUX – cheminot – 35 ans
(2e) **André FRUTHIOT – agent hospitalier – 51 ans /** Jean-Claude DENIZOT – enseignant – 48 ans

• Meurthe-et-Moselle

(1ère) **Christiane NIMSGERN – aide-soignante – 41 ans /** Serge LARUELL – ouvrier professionnel – 42 ans
(2e) **Christophe ROUART – étudiant – 28 ans /** Yolande BLASS – infirmière – 44 ans
(3e) **Dominique BARBIN – enseignant – 45 ans /** Marie-Claude DANNEBEY – aide-soignante – 47 ans
(4e) **Geneviève HEILLIETTE – employée – 37 ans /** Xavier BOURY – salarié du commerce – 43 ans
(7e) **Roberto BERTOMEU – employé des Télécoms – 36 ans /** Stéphane HOUIN – postier – 28 ans

• Morbihan

(5e) **Cyril LE BAIL – employé – 44 ans /** Anne-Marie RAGUI – assistante sociale – 42 ans

• Moselle

(1ère) **Alain MONNIAUX – postier – 43 ans /** Catherine LAINEZ – enseignante – 41 ans
(2e) **Thierry SCHULZ – instituteur – 51 ans /** Sylvana REDA – agent administratif – 37 ans
(3e) **Etienne HODARA – conseiller biologiste – 44 ans /** Patrick BARRES – chômeur en formation – 26 ans
(4e) **Danièle HANRYON – ouvrière cableuse – 44 ans /** Arnaud ROUGIREL – enseignant – 28 ans
(6e) **Pierre VARENNE – ouvrier retraité – 61 ans /** François FRUITET – enseignant – 44 ans
(8e) **Annick JOLIVET – enseignante – 48 ans /** Daniel SCHMITT – employé de banque – 44 ans
(9e) **Régis LIEVRARD – ouvrier – 40 ans /** Guy BENOIT – psychologue – 47 ans
(10e) **Bernard THIERRY – ouvrier sidérurgiste – 48 ans /** Nathalie LAMBOLEZ – étudiante – 24 ans

• Nièvre

(1ère) **Geneviève LEMOINE – assistante sociale – 44 ans /** Franck TRUCHON – ouvrier – 33 ans

• Nord

(1ère) **Nicole BAUDRIN – sage-femme – 44 ans /** Hervé SENECHAL – professeur Lycée professionnel – 34 ans
(2e) **Gilles BOURY – enseignant – 45 ans /** Jean-Marc GRODZKI – aide-soignant – 39 ans
(5e) **Régis DEBLIQUI – ouvrier de la chimie – 42 ans /** Nathalie BAUDRIN – institutrice – 33 ans
(7e) **Marc CECON – ouvrier métallurgie – 39 ans /** Pascale ROUGEE – enseignante – 39 ans
(8e) **Marc DUBRUL – infirmier – 42 ans /** Véronique MARSEGUERRA – enseignante – 33 ans
(10e) **Bruno VARGIU – agent de production – 35 ans /** Jacques CAUDRON – enseignant – 44 ans
(11e) **Hubert SENECHAL – agent Télécommunications – 44 ans /** Vincent MAGNIEZ – enseignant – 31 ans
(12e) **Dominique WAILLY – ouvrier mécanicien – 44 ans /** Maurice ILLY – ingénieur agronome – 49 ans
(13e) **Jacques VOLANT – enseignant – 50 ans /** Monique GUENNOU – enseignante – 45 ans
(16e) **Laurence VIGUIE – technicienne – 41 ans /** André KORB – enseignant – 47 ans
(17e) **Roger MARIE – enseignant – 50 ans /** Dominique DURAND – informaticienne – 43 ans
(19e) **Josiane DUBOIS – employée – 52 ans /** Bernard LEBEL – ingénieur – 45 ans
(20e) **Jean-Pierre LECESNE – postier – 53 ans /** Etienne FLEISCHER – enseignant – 50 ans
(21e) **Martial ESMANS – conducteur receveur – 40 ans /** Roger PISKOREK – conducteur receveur – 41 ans
(22e) **Nordine EL MARBATI – employé de Sécurité sociale – 34 ans /** Jean-Marie PIERRE – ouvrier – 57 ans
(23e) **Martine DUPONT – cadre administratif – 46 ans /** Françoise MILLOT – enseignante – 45 ans
(24e) **Jean-Charles COURNUT – enseignant – 42 ans /** Pascal ALESSANDRI – postier – 47 ans

• Oise

(1ère) **Gilles BERG – enseignant – 34 ans /** Laurentino MARTINS – soudeur spécialisé – 51 ans
(2e) **Yves GAILLARD – employé d'assurances – 42 ans /** Marie-Josephe AUDINET – employée d'assurances – 46 ans
(3e) **Roland SZPIRKO – ouvrier dans l'automobile – Militant ouvrier chez Chausson – 51 ans /** Michel VALET – postier – 41 ans
(4e) **Franck PLAIN – ouvrier dans l'automobile – Militant syndical chez Chausson – 35 ans /** Catherine CHEMINEAU – enseignante – 42 ans
(5e) **Bruno FERLAY – ouvrier – 32 ans /** Xavier DENIS – ouvrier – 35 ans
(6e) **Jean-Marc ISKIN – electromécanicien – 40 ans /** Pascal ALLEAUME – enseignant – 33 ans
(7e) **Raymond HALLARD – ouvrier d'entretien – 48 ans /** Daniel REMOND – jardinier – 48 ans

• Pas-de-Calais

(5e) **Marc BENARD – facteur – 38 ans /** Monique MONNERAIS – employée des Chèques postaux – 50 ans
(8e) **Christophe CHARLON – ouvrier de la métallurgie – 33 ans /** Claude MARTIN – enseignant – 45 ans
(9e) **Marie-Danièle DUQUENNE – enseignante – 47 ans /** Jean Paul WALLARD – electromécanicien – 36 ans
(10e) **Gérard DELIMARD – technicien des Télécoms – 45 ans /** Alain LEPICIER – facteur – 34 ans
(11e) **Frédéric SCHEERS – technicien de maintenance – 31 ans /** Dominique GUIDON – enseignante – 51 ans
(12e) **Nathalie HUBERT – enseignante – 38 ans /** Dominique WAGNON – enseignant – 41 ans
(13e) **Françoise DELBARRE – conseillère formation continue – 41 ans /** Catherine ADAMUS – enseignante – 37 ans
(14e) **Xavier LAPIERRE – aide-soignant – 37 ans /** Philippe CLOUET – mécanicien – 38 ans

• Puy-de-Dôme

(1ère) **Daniel SEGUY – ouvrier Usines Michelin – 50 ans /** Georges FRIDLENDER – enseignant – 57 ans
(2e) **Josiane MAINVILLE – infirmière CHU – 47 ans /** Louis BALSEGUR – ouvrier A.I.A. – 51 ans
(5e) **Claude DUFOUR – ouvrier A.I.A. – 43 ans /** Catherine JUERY – psychologue – 42 ans

• Hautes-Pyrénées

(2e) **Florence L'HOSTIS – infirmière – 38 ans /** Antoine MISSIER – enseignant – 33 ans
(3e) **Michel LASERGE – cableur électronique – 42 ans /** Eric MARINO – enseignant – 28 ans

• Pyrénées-Orientales

(1ère) **Michel PICARD – technicien de maintenance – 37 ans /** Pierrette ZAGO – infirmière – 40 ans
(2e) **Liberto PLANA – employé de commerce – 40 ans /** Henri MARTIN – instituteur – 36 ans

• Bas-Rhin

(1ère) **Claude KUGLER – enseignant – 49 ans /** Jean-Paul HERRBRECHT – enseignant – 31 ans
(2e) **Daniel ROUILLON – ouvrier soudeur – 39 ans /** Pierrette MORINAUD – enseignante – 50 ans
(3e) **Marc BAUD-BERTHIER – enseignant – 41 ans /** Patrick GIRARD – ouvrier – 39 ans
(4e) **Roland ROBERT – ouvrier – 39 ans /** Brigitte VUITTON – enseignante – 39 ans
(9e) **Pierre LUCHESSA – ouvrier – 35 ans /** Jean MEYER – enseignant – 42 ans

• Haut-Rhin

(1ère) **Christian ROUSSET – technicien – 48 ans /** Nadia LEITANS – secrétaire – 49 ans
(2e) **Anne ZIMMERLIN – traductrice – 25 ans /** Bernadette BELOT – soudeuse câbleuse – 38 ans
(3e) **Christiane ROLANDEZ – manipulatrice radio des hôpitaux – 40 ans /** Philippe CORDONNIER – ouvrier – 40 ans
(4e) **Patrice CIUTI – technicien chimiste – 46 ans /** Camille BAILLY – ouvrière – 48 ans
(5e) **Françoise RUCH – institutrice – 39 ans /** Robert SCHUH – ouvrier – 52 ans
(6e) **Jean-Marie PHEULPIN – dessinateur industriel – 42 ans /** Anne DEFFARGES – étudiante – 25 ans
(7e) **Aimé SENSE – mineur – 42 ans /** Michel SCHMIDT – technicien – 45 ans

• Rhône

(1ère) **Marie-Christine PERNIN – technicienne de laboratoire HCL – 45 ans /** Hervé GRANGE – ouvrier métallurgiste – 40 ans
(2e) **Arlette COUZON – laborantine HCL – 45 ans /** Cyrille FOASSO – étudiant – 26 ans
(3e) **Françoise LECLET – secrétaire médicale – 40 ans /** Claude SIRMAIN – enseignant – 53 ans
(4e) **Georges MESTRES – technicien métallurgie – 47 ans /** Nicole DESPLANTES – médecin Santé Prévention – 50 ans
(6e) **Jean-Luc RENAULT – employé de la Poste – 47 ans /** Anne-Marie CHAMBON – enseignante LP – 47 ans
(7e) **Didier GUTHMANN – agent France Télécom – 42 ans /** Marie-Andrée MARSTEAU – médecin Santé Prévention – 45 ans
(11e) **Jean-Marc BARREAU – employé de l'industrie chimique – 45 ans /** René BRUN – enseignant – 58 ans
(12e) **Francis FAUCHER – employé SNCF – 47 ans /** Claire LAINEZ – institutrice – 38 ans
(13e) **Philippe BRUNEAU – ouvrier tourneur – 41 ans /** Electre DRACOS – enseignante – 46 ans
(14e) **Jean-Pierre TARDY – monteur soudeur – 45 ans /** Monique DAUPHIN – enseignante – 53 ans

• Haute-Saône

(1ère) **Jean LHEUREUX – dessinateur industriel – 42 ans /** Noël ROUSSEAUX – éducateur spécialisé – 44 ans
(2e) **Noël HENNEQUIN – ouvrier professionnel – 54 ans /** Francine CANO – enseignante – 47 ans

• Saône-et-Loire

(1ère) **René BOUDIER – enseignant – 47 ans /** Roselyne FERRARA – agent hospitalier – 41 ans
(3e) **Nuria MATUSINSKI – ouvrière dans le textile – 44 ans /** Simone COSTE – employée aux CCP – 41 ans
(4e) **Marie-Thérèse DEROCHE – ouvrière dans la métallurgie – 45 ans /** Odile CROIZIER – monitrice d'auto-école au chômage – 37 ans
(5e) **Pascal DUFRAIGNE – ouvrier dans la chimie – 33 ans /** François LY WA HOI – enseignant – 35 ans

• Sarthe

(1ère) **Lucien DEGORGE – informaticien – 57 ans /** Eveline ABECASSIS – enseignante – 44 ans
(2e) **Yves CHEERE – ouvrier de fabrication – 40 ans /** Maryvonne DOUBLET – infirmière – 44 ans
(4e) **Hervé MORVAN – employé – 48 ans /** Thierry NOUCHY – enseignant – 32 ans

• Savoie

(1ère) **Christian MOTTAIS – technicien – 35 ans /** Françoise LAINEZ – enseignante – 45 ans
(3e) **Jean-Paul LANG – technicien – 50 ans /** Denise GOMEZ – éducatrice spécialisée – 39 ans
(2e) **Edith ROCHE – laborantine – 37 ans /** Pierre MICHALLET – enseignant – 44 ans

• Paris

(2e) **Jean-Pierre) DALMAS – employé de banque – 50 ans /** Francesco LA BRASCA – professeur – 48 ans
(4e) **Franck BENSUSSAN – employé d'Assurances – 49 ans /** Guy DUPONT – postier – 39 ans
(5e) **Chantal CAUQUIL – employée d'assurances – 47 ans /** Daniel MOCHER – agent technique – 50 ans
(6e) **Philippe JULIEN – technicien en électromécanique – 39 ans /** Elisabeth PAILLE – enseignante – 31 ans
(7e) **Annick MARSAULT – employée de banque – 48 ans /** Bertrand HELLEU – enseignant – 50 ans
(9e) **Charline JOLIVEAU – employée de banque – 31 ans /** Philippe MELANO – infirmier – 38 ans
(10e) **Monique LEBORGNE – infirmière – 55 ans /** Bernard JOLLY – enseignant – 49 ans
(12e) **Madeleine LACROIX – employée des Chèques postaux – 44 ans /** Christine SAMSON – institutrice – 42 ans
(17e) **Jean-Louis NUEL – employé de banque – 51 ans /** Jacqueline LAROCHE – enseignante – 56 ans
(18e) **Jean-Marie BENITO – manutentionnaire à la Poste – 48 ans /** Jean-Claude GRIFFOUL – mécanicien-monteur – 51 ans
(21e) **Nadine PINOCHET – secrétaire – 39 ans /** Agnès RISBEC – employée à la Sécurité sociale – 45 ans

• Seine-et-Marne

(1ère) **Daniel LIOUBOWNY – mécanicien-monteur – 46 ans /** Géraldine GOUELLE – enseignante – 44 ans
(2e) **Marie-Adélaïde DOUBLET – infirmière – 51 ans /** Chantal LAMBERT – aide-soignante – 42 ans
(3e) **Frédéric CASTELLO – électromécanicien – 48 ans /** Olivier TRANCART – formateur – 43 ans
(5e) **Patrice ANDRE – infirmier – 46 ans /** Cécile BINART – infirmière – 32 ans
(6e) **Georges MILLOT – employé de bureau – 45 ans /** Franck MAUREL – ingénieur – 33 ans
(8e) **Christiane DUPREY – secrétaire – 48 ans /** Philippe TOUZAIN – ouvrier spécialisé – 40 ans
(9e) **Guy MOUNEY – électromécanicien – 50 ans /** Florence WOODS – employée de banque – 44 ans

• Yvelines

(4e) **Jean-Louis AJZENBERG – ouvrier rectifieur – 48 ans /** Claude GUERIN – enseignante – 45 ans
(6e) **Jean-Claude HAMON – retraité de l'automobile – 60 ans /** Francis GARCIA – aide-soignant – 49 ans
(7e) **Guy BELIER – ouvrier d'entretien dans l'automobile – 45 ans /** Brigitte EVARD – enseignante – 42 ans
(9e) **Alain LUGUET – ouvrier tôlier – 46 ans /** Paulette DELPONT – technicienne Aérospatiale – 47 ans
(11e) **Christine EGASSE – employée de bureau – 44 ans /** Jean-Claude COTENTIN – agent technique électronicien – 54 ans
(12e) **Elie ABADIE – ouvrier peintre dans l'automobile – 48 ans /** Patrice PARENT – journaliste – 45 ans

• Somme

(2e) **Bernard COMBES – mécanicien Aéronautique – 36 ans /** Pascale GEORGET – enseignante – 42 ans
(4e) **Paul PALACIO – agent technique – 53 ans /** Marie-France CAMIER – mécanicienne – 45 ans

• Tarn

(1ère) **Vincent LOPEZ – infirmier – 45 ans /** Michel ETIENNE – enseignant – 49 ans
(3e) **Chantal TRESSENS – institutrice – 42 ans /** Jacques DARNAUD – conducteur offset – 44 ans

• Tarn-et-Garonne

(1ère) **Jean-Claude ESPINOSA – ouvrier aéronautique – 45 ans /** Marie-Hélène BONNET – manipulatrice en radiologie – 46 ans

• Vienne

(1ère) **Alain GRENET – ouvrier métallurgiste au chômage – 49 ans /** Nadine GALINIER – institutrice – 38 ans
(4e) **Patrice VILLERET – ouvrier ajusteur – 34 ans /** Maryse VALLEE – institutrice – 42 ans

• Haute-Vienne

(1ère) **Catherine DUMON – employée SNCF – 46 ans /** Christian PASCAL – enseignant – 45 ans
(2e) **Marie-Thérèse COINAUD – infirmière – 46 ans /** Alain CHAPELOT – employé SNCF – 44 ans
(3e) **Daniel MOURNETAS – employé SNCF – 42 ans /** Elisabeth FAUCON – formatrice – 31 ans
(4e) **Claudine ROUSSIE – infirmière – 46 ans /** Bruno RATIE – employé SNCF – 39 ans

• Vosges

(1ère) **J. Françoise POISSENOT – conseillère d'orientation – 51 ans /** Evelyne ABBOT – enseignante – 43 ans

• Yonne

(1ère) **Alain WOLF – documentaliste – 53 ans /** Françoise PETET – ouvrière dans l'électronique – 38 ans
(2e) **Armand GAUDIAU – agent hospitalier – 46 ans /** Françoise FERRARA – manipulatrice radio – 37 ans

• Territoire-de-Belfort

(1ère) **Eliane LACAILLE – secrétaire médicale – 45 ans /** Yves FONTANIVE – ouvrier – 37 ans
(2e) **Gérard BELOT – ouvrier – 48 ans /** Damien MERCIER – educateur spécialisé – 46 ans

• Essonne

(1ère) **Yves THORAVAL – préparateur mécanique retraité – 60 ans /** Michèle POHYER – enseignante – 42 ans
(2e) **Dominique BAZINET – electronicienne – 43 ans /** Jean-Philippe ROY – enseignant – 29 ans
(3e) **Sylvie LIRONCOURT – employée Sécurité sociale – 41 ans /** Bernard FAUVERTE – conducteur de métro – 44 ans
(5e) **Nicole POUPINOT – agent EDF-GDF – 43 ans /** Didier PAXION – enseignant – 32 ans
(6e) **Jacques MAZARS – ouvrier SNCF – 46 ans /** Françoise CLEMENT – assistante sociale – 46 ans
(8e) **Joël BROSSAT – cheminot – 46 ans /** Ghislain DOMENECH – instituteur – 43 ans
(9e) **Michel CREMEY – ouvrier ajuste – 51 ans /** Michel DEZILEAU – technicien EDF-GDF – 48 ans
(10e) **Roland HAUTIN – agent technique – 43 ans /** Jacques VILLERIOT – agent EDF-GDF – 42 ans

• Hauts-de-Seine

(4e) **Philippe MARSAULT – cheminot – 39 ans /** Georges MALZIEUX – ouvrier qualifié – 40 ans
(5e) **Richard PERCEVAULT – technicien – 47 ans /** Mireille LAMBERT – infirmière – 44 ans
(6e) **Danièle CASSETTE – postière – 46 ans /** Maurice CONNESSON – enseignant – 57 ans
(10e) **Françoise BRUNET – secrétaire – 48 ans /** Anne-Marie SADE – aide-soignante – 37 ans
(11e) **Louis PIROIS – technicien en pré-retraite – 57 ans /** Juliette SAUVANAUD – institutrice – 42 ans
(13e) **Louis ORHAN – employé d'assurances – 48 ans /** Malika GUEDJALI – employée d'assurances – 36 ans

• Seine-saint-Denis

(1ère) **Serge LE BALC'H – ouvrier – 46 ans /** Francis CHRETIEN – cheminot – 50 ans
(3e) **Michel JOUANNIN – dessinateur industriel – 49 ans /** Chantal DEMAY – employée d'assurances – 38 ans
(4e) **Philippe GAILLARD – ajusteur – 48 ans /** Gabrielle CAPRON – enseignante – 50 ans
(6e) **Arlette LAGUILLER – employée de banque – 57 ans /** Armonia BORDES – employée dans la chimie – 52 ans
(7e) **Germaine BAUER – employée de banque – 57 ans /** Patrick POIROT-BOURDAIN – enseignant – 52 ans
(8e) **Jean-Marie LENOIR – postier – 47 ans /** Christine MAZURIER – institutrice – 35 ans
(9e) **Jean-Louis GAILLARD – technicien chimie – 52 ans /** Jean-Paul BUROT – ouvrier du bâtiment – 39 ans
(10e) **Yves GUILLEMOT – ingénieur – 52 ans /** Marie-José TARRAGO – institutrice – 42 ans
(11e) **Sandra ROSENDALE – employée de banque – 50 ans /** Sylvie MILLION – employée de banque – 40 ans
(12e) **Patrick PENNETIER – employé de banque – 45 ans /** André CHRISTIAN – ouvrier – 59 ans
(13e) **Liliane ALLAIN – employée de banque – 48 ans /** Dominique PETITJEAN – enseignant – 53 ans

• Val-de-Marne

(2e) **Christian LECAT – mécanicien – 52 ans /** Patrick GIL – contrôleur aérien – 46 ans
(4e) **Daniel DEMARQUE – technicien – 49 ans /** Florence PINATO – employée de banque – 53 ans
(10e) **Danielle RICHE – technicienne chimiste – 51 ans /** Catherine GAUVAIN – infirmière – 33 ans
(12e) **Pascal BOUTET – mécanicien Aéronautique – 42 ans /** Maryse BOUCHE – employée de banque – 44 ans

• Val-d'Oise

(2e) **Christian BRISON technicien aéronautique – 45 ans /** Pascal CATHERINE – postier – 39 ans
(3e) **Raymond TAVERNIER – ajusteur – 47 ans /** Eric CASSAN – conducteur de bus RATP – 36 ans
(4e) **Jean-Claude BON – ouvrier ajusteur – 37 ans /** Georges VARTANIANTZ – enseignant – 46 ans
(5e) **Patrice CRUNIL – fraiseur – 43 ans /** Dominique MARIETTE – enseignant – 45 ans
(6e) **Yves COTTENCON – ajusteur – 41 ans /** Jean AMISSE – préposé manutentionnaire Poste – 35 ans
(7e) **François DELOBELLE – technicien – 38 ans /** Denis CAMUS – ouvrier fraiseur – 35 ans
(8e) **Mohamed EL MARBATI – technicien – 39 ans /** Catherine ABIET – documentaliste – 52 ans

LO

MEETINGS de soutien AUX CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

• ***LAON***
Samedi 3 mai 20h
Salle des fêtes de la M.A.L.

• ***MULHOUSE***
Lundi 5 mai à 20h
Salle des fêtes de l'Espace 110
Illzach

• ***ORLÉANS***
Mardi 6 mai à 20h
Salle des fêtes
de Saint Jean-de-la-Ruelle
(rue Bernard Million)

• ***DOUAI***
Mercredi 7 mai 20h
Salle d'Anchin rue Fortier

• ***LIMOGES***
Vendredi 9 mai 20h30
Salle J-P Timbaud
(derrière la Mairie)

• ***MARSEILLE***
Samedi 10 mai à 16h30
Salle de l'Alhambra,
340 Bd Chave
(tramway 68 –
gare de la Blancarde)

• ***ANGERS***
Lundi 12 mai
à 20h30
Centre des congrès
1, place Mendès-France

• ***RENNES***
Mardi 13 mai
à 20h30
Salle de la Cité
Rue Saint-Louis

• ***LYON***
Mercredi 14 mai
à 20h30
Bourse du Travail
Place Guichard
(Métro : Guichard)

• ***BELFORT***
Mardi 20 mai
à 20h30
Centre culturel
Résidence-Bellevue
Rue de Madrid

• ***TOULOUSE***
Vendredi 23 mai
à 20h30
Hall 8 Parc des Expositions

PC-PS D'ACCORD... POUR NE S'ENGAGER SUR RIEN

La déclaration commune établie à l'issue de la rencontre PC-PS du mardi 29 avril, ainsi que les commentaires de Hue et de Jospin après l'entrevue, ont beau insister sur le caractère non définitif de l'accord – « *Ça n'est ni un accord de gouvernement, ni un programme commun* », ont-ils dit –, elle n'en est pas moins significative des objectifs que proposent ces deux formations aux travailleurs et à la population laborieuse.

C'est vrai en particulier pour la direction du PCF, qui n'avait pourtant pas cessé de répéter, depuis des mois, qu'il ne s'agissait pas de « *refaire ce qui avait échoué* », et qui proposait un certain nombre de mesures immédiates destinées à améliorer le sort des travailleurs ; l'augmentation générale des salaires de 1 000 F, l'interdiction des licenciements et le contrôle au moins des comités d'entreprises, pour ne reprendre que quelques aspects qu'il évoquait ces derniers mois pour caractériser ce qui serait selon lui « *une politique bien à gauche* ».

Ces derniers jours, avant même sa rencontre avec le PS, à l'occasion de son Conseil national, la direction du PCF avait déjà réduit ses propositions. Elle ne parlait plus, par exemple, que d'une « *augmentation de 1 000 F sur le SMIC... avec comme conséquence pour la grille des salaires inférieurs à 15 000 F des négociations* » (oui, des négociations, pas une contrainte pour les patrons) pour les augmentations correspondantes. Le rapprochement était dans l'air. En fait il l'est depuis le début.

Dans la déclaration commune PS-PC cette question des salaires est évoquée en termes on ne peut plus flous. On y parle de mesures et d'une action publiques « *pour un relèvement sensible des salaires* ». De combien ? De quelle façon seront-elles imposées au patronat ? On sait, parce qu'il l'a inscrit dans son programme, que le PS n'envisage que la voie de la négociation avec les patrons, et exclut toute mesure contraignante à leur égard. Quant à la réduction du temps de travail, le retour aux 35 heures sans diminution de salaire, il serait proposé « *après consultation des partenaires sociaux* » (donc encore une fois les patrons) « *une loi-cadre* » (c'est-à-dire une pétition de principe qui n'instaurerait là non plus aucune contrainte pour les patrons) « *qui abaisse, sans diminution de salaire, l'horaire hebdomadaire de travail...* » Rien n'y est précisé en ce qui concerne les licenciements. Il est tout au plus envisagé de « *mettre en œuvre une politique cohérente de création d'emplois.* »

Voilà à quoi se limite le volet social de ce document, qui, nous dit-on, fait l'état des points de convergence entre les deux partis, ce qui veut dire que le PCF acquiesce. Il n'y a là rien qui puisse effrayer le patronat, et encore moins qui réponde aux besoins des travailleurs et de la population laborieuse.

Mais l'essentiel n'est pas là. Car ces promesses, aussi insignifiantes soient-elles, ne sont de toute façon que des promesses. Et en période électorale n'importe qui promet n'importe quoi, sans se sentir aucunement engagé par ce qu'il dit.

L'essentiel est dans la déclaration de Jospin, noyée dans un flot de déclarations d'auto-félicitations sur « la dynamique » que cette rencontre instaure. Elle est dans son insistance à rappeler la nécessité de la discipline gouvernementale : « *La question de la participation de communistes, d'écologistes et d'autres sensibilités dans un gouvernement de gauche n'est pas un problème : la seule question, c'est la cohérence gouvernementale* », a dit Jospin. En d'autres termes, il rappelle qu'il n'y a qu'une politique du gouvernement, que la solidarité ministérielle est un impératif, et que ce sera lui et les socialistes qui décideront. Cela allait sans dire, mais cela vaut mieux en le disant à ses partenaires, et par la même occasion à ses concurrents et à leurs électeurs. Une manière de rassurer en disant : « N'ayez pas peur, c'est moi le patron »

Ainsi donc, comme c'était prévisible, si dynamique il y a ce sera forcément à la remorque du PS. Le PS ne s'en cache pas, et les dirigeants du PCF ne s'en défendent pas non plus.

Les électeurs de gauche, ceux du PS et du PC, les militants, sont ainsi prévenus : ils rouleront pour le PS, c'est-à-dire pour une politique antiouvrière. Ils rouleront et seront roulés !

S'ils veulent affirmer leur volonté de changer véritablement le sort du monde du travail, s'ils veulent rester fidèles à leurs convictions socialistes et communistes, s'ils veulent que leur voix ne soit pas une voix perdue, pire même utilisée contre eux et leurs intérêts, ils n'ont d'autre choix, dans ces élections, que de voter pour des candidats qui représentent réellement le monde du travail, ses intérêts, ses aspirations, des candidats communistes : ceux de Lutte Ouvrière.

Jean-Pierre VIAL

LE LIBÉRALISME EN FOLIE

L'argument des patrons, des ministres qui se font les champions du libéralisme économique – et on les entend de plus en plus – c'est que la déréglementation, la suppression des quelques procédures légales qui entravent encore – bien faiblement – les patrons pour licencier à leur guise, faciliterait l'embauche.

Curieux paradoxe !

Voici une quinzaine d'années que les protections contre les licenciements sautent les unes après les autres et on peut en mesurer les effets. Les patrons licencient par charrettes entières. Mais pour ce qui est d'embaucher, pas question. Ou alors, quand c'est vraiment indispensable, ce sont des contrats précaires, qui comme leur nom l'indique, ne seront occupés que le temps pendant lequel les patrons en ont besoin. Ce sont des emplois aidés par les fonds publics et les exonérations d'impôts et de charges sociales, au point que des patrons reçoivent parfois plus qu'ils n'ont à verser de salaire. Il suffit même, comme dans le cas de la loi de Robien, de prétendre qu'on ne veut pas procéder à des licenciements – ce qui est par définition invérifiable – pour bénéficier de cette aide.

C'est que, nous explique-t-on, « *il faut être performant* ». La rentabilité des profits commande tout, et en conséquence l'emploi. Car pour devenir « performants », ces champions du libéralisme n'ont qu'une recette : peser sur la masse salariale, c'est-à-dire réduire la part des salaires dans les coûts de production, en payant moins, et en produisant avec moins de salariés. Jamais, au grand jamais ils n'envisagent de réduire la part des profits. Cette part-là est intouchable.

Mais qu'est-ce que cela peut bien signifier pour la collectivité d'être performant, si cela aboutit à des millions de chômeurs, de pauvres, de sans-logis ? C'est fou, absurde, et socialement irrationnel d'organiser la production de telle façon que cela amène à réduire les débouchés, à ruiner ceux qui produisent, c'est-à-dire les travailleurs, pour enrichir toujours plus des profiteurs parasites.

Oui, c'est fou. Et c'est l'économie capitaliste, qu'elle se qualifie libérale ou pas !

V. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

POUR CHANGER DE POLITIQUE, IL FAUT TAPER DANS LES PROFITS DES CAPITALISTES

Juppé à *Sept sur Sept* s'est déclaré fier d'avoir « consolidé » l'état de la France. En clair, d'avoir consolidé la misère d'une fraction croissante de la population, consolidé les inégalités qui sont un scandale permanent, alors que les richesses produites ne cessent d'augmenter.

Il veut maintenant « accélérer », « passer à une nouvelle étape ». C'est-à-dire accélérer les attaques contre les travailleurs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Chirac a choisi de dissoudre l'Assemblée Nationale prématurément : pour avoir les mains totalement libres, être sûr que les députés de sa majorité n'auront aucune réticence à adopter les mesures les plus impopulaires, puisque pendant cinq ans ils n'auront de comptes à rendre à personne. Du moins sur le terrain électoral.

La « nouvelle étape » de Juppé se situe dans la droite ligne de la politique menée par tous les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis 15 ans, de droite comme de gauche. Avec toujours le même mensonge : alléger les impôts et les charges sociales pour les entreprises, seul moyen paraît-il de créer des emplois. Résultat : les patrons empochent les milliards et continuent à supprimer des emplois. Les profits explosent et le chômage aussi. Avec toujours la même rengaine : si on diminue les recettes de l'État, il faut diminuer ses dépenses afin de réduire les déficits publics. Mais pourquoi ce ne serait pas précisément les riches qui pour une fois seraient mis à contribution ?

Juppé fait de la démagogie en déclarant qu'il faut moins d'État et donc... moins de fonctionnaires et il a supprimé cinq mille emplois cette année et ce n'est qu'un début. Parce qu'il y aurait trop de personnel dans les hôpitaux ? Trop de personnel dans les écoles, dans les postes, dans les transports en commun, dans les services publics utiles à la population ? On croit rêver !

Oui, il faut une autre politique. Mais pour cela, les travailleurs ne peuvent sûrement pas compter sur le Parti Socialiste. En cas de victoire aux prochaines élections, il refera ce qu'il a déjà fait dans le passé : une politique aussi favorable aux intérêts des possédants que celle de la droite. Bien sûr, Jospin – élections obligent – se doit de parler des salaires ou de la réduction du temps de travail par exemple. Mais il ne prend aucun engagement : il propose seulement d'en discuter avec les patrons, c'est-à-dire d'attendre que ces derniers soient d'accord !

Quant au Parti Communiste, il essaie de faire entendre sa différence, mais si peu. Ce n'est même plus une augmentation de 1000 F pour tous les salaires qu'il demande, mais seulement pour le SMIC ! Et ce n'est de toute façon pas pour son programme que Robert Hue appelle les travailleurs à voter. C'est pour pouvoir négocier quelques places de ministres qui appliqueront la politique de Jospin et qui seront à la fois ses otages et ses complices.

La situation des travailleurs en appelle pourtant à des mesures d'urgence. Les patrons en veulent plus et, les élections à peine terminées, ils multiplieront leurs exigences. Quelle que soit l'étiquette du futur gouvernement. Nous devons nous préparer à riposter et imposer nous – mêmes ces mesures d'urgence : interdiction des licenciements et embauche des contrats précaires ; réduction du temps de travail au moins à 35 heures sans perte de salaire avec embauches compensatoires, retraite à 55 ans, augmentation de 1500 F par mois des salaires ; suppression des cadeaux au patronat aux frais du budget et utilisation de ces fonds pour créer des emplois dans les services publics ; réquisition des entreprises qui font des bénéfices et licencient.

Nous ne pourrons réaliser ces objectifs que par nos luttes, en les faisant converger, par la grève générale. Pas par les élections.

Mais dans ces élections nous pouvons quand même donner notre avis et dire à quoi nous sommes prêts, en votant pour les candidats présentés par Lutte Ouvrière et Arlette Laguiller. Ce sera un moyen de montrer qu'il y a dans ce pays beaucoup de travailleurs conscients de la nécessité de préparer dès aujourd'hui le « troisième tour social ».

Éditorial des bulletins d'entreprise *L'Étincelle* édités par la Fraction (28 avril 1997).

Leur société

TIBÉRI SOIGNE SES LISTES

Intéressante, la petite enquête à laquelle *Le Canard enchaîné* s'est livré en partant des listes électorales du cinquième arrondissement de Paris, circonscription de Jean Tibéri, actuel maire de Paris, et précédemment fief de Jacques Chirac.

À chaque scrutin, l'actuel président de la République, puis son successeur y ont été élus haut la main et dès le premier tour. Les résultats de l'enquête du *Canard* éclairent d'un jour nouveau ces brillants résultats : en fait il y aurait entre trois et quatre mille électeurs inscrits illégalement sur les listes électorales et ne demeurant pas dans cet arrondissement, soit 10 % du corps électoral ! Alors que le nombre moyen d'électeurs inscrits est de 75 % dans les autres arrondissements, il est de 90 % dans le cinquième.

S'agit-il d'électeurs qui auraient omis en grand nombre de signaler leur départ, ou d'électeurs décédés que personne n'aurait songé à rayer ? Eh bien non, car les électeurs inscrits dans le cinquième semblent voter au contraire en plus grande proportion que dans les autres arrondissements.

Alors, qui sont ces inscrits supplémentaires ? D'abord des parents et amis de Tibéri et son épouse, Xavière. Cinq membre de la famille de cette dernière seraient par exemple inscrits illégalement dans un HLM de la rue Galande. Quinze autres électeurs, amis du premier adjoint au maire du cinquième, s'entasseraient dans un autre HLM. Vingt et un habiteraient directement la mairie du cinquième, dont neuf dans l'appartement de fonction de l'huissier... Et ce sont des exemples parmi d'autres.

Mais le plus grand nombre seraient des bénéficiaires des HLM de la ville de Paris dans d'autres arrondissements, à qui on aurait demandé de s'inscrire dans le cinquième, ou qu'on y aurait inscrits à leur insu. Le nombre de ces « *remerciements pour service rendu* » est estimé à 3 000.

Enfin il y aurait aussi quelques morts, comme ce père de famille, disparu en 1985 et qui est toujours sur les listes.

Difficile de savoir qui a réellement voté – ou qui on a fait voter – dans cette série impressionnante de vrais-faux électeurs : les listes d'émargement ne sont accessibles au public qu'après un délai de 30 ans. Et difficile d'affirmer que sans ces magouilles, Chirac ou Tibéri n'auraient pas été élus. Mais on sait à présent sur quoi reposent leurs résultats « triomphaux » et leurs élections « sans bavure ».

R. P.

Affaire Elf

DES POLICIERS QUI LAVENT PLUS BLANC

La brigade financière de la police parisienne a été victime d'un cambriolage exécuté dans les règles de l'art. Cela la fiche plutôt mal pour cette unité de police, chargée d'enquêter sur des affaires sensibles comme Carrefour du Développement, la Générale et la Lyonnaise des eaux, ou encore les offices HLM de la Ville de Paris.

On veut croire les commentateurs qui disent que les mystérieux monte-en-l'air qui ont opéré ce fric-frac n'étaient pas des « amateurs » : ils sont allés tout droit, du rez-de-chaussée au neuvième étage, dans le bon bureau et sans effraction pour prendre un tout petit carton de scellés relatifs au dossier Elf, la toute dernière affaire sur laquelle enquête le juge Eva Joly. Tout cela, sans éveiller le moindre soupçon des policiers en faction devant le bâtiment.

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, et son collègue, le ministre de la Justice, Jacques Toubon, ont envoyé enquêter sur les lieux les fins limiers de l'IGS (l'Inspection générale des services), la police des polices.... S'il faut des policiers pour surveiller d'autres policiers, et ainsi de suite, selon le principe des poupées russes, cela va faire, comme on dit, des perspectives d'embauche dans ce secteur de l'économie.

Le cambriolage aura fait au moins un heureux, qui n'était d'ailleurs pas vraiment dans le malheur auparavant : André Tarallo, le PDG d'Elf-Gabon, inculpé pour recel d'abus de biens sociaux. La justice a découvert qu'une partie de la commission versée par Elf sur une opération au Venezuela (2,5 millions de dollars, soit 12,5 millions de francs) aurait été versée sur son compte en Suisse. Le carton volé contenait des pièces compromettantes notamment la photocopie des chèques (tirés sur ce même compte) destinés à régler les factures de travaux personnels, effectués sur sa villa en Corse et son appartement parisien.

La mise en examen récente de ce proche du président de la République, (Jacques Chirac était son camarade de promotion à l'ENA) et du président gabonais Omar Bongo, lève en partie le voile sur une affaire politico-financière douteuse qui met en cause du beau linge. Le miracle a fait qu'il s'est trouvé des agents blanchisseurs pour y faire disparaître les taches et la crasse.

René CYRILLE

Droite-gauche

UNE MÊME POLITIQUE FISCALE FAVORABLE AUX RICHES ET AUX ENTREPRISES

Dès 1984, les gouvernements socialistes ont décidé de faire baisser l'impôt sur les sociétés, politique reprise par la droite avec pour résultat que les entreprises, auparavant imposées à 50% des bénéfices déclarés, ne le sont plus aujourd'hui qu'à 33%. D'un autre côté, c'est un Premier ministre socialiste, Rocard, qui a créé la CSG, un impôt acquitté surtout par les salariés, dont Balladur a augmenté le taux et auquel on vient d'adjoindre un petit frère, le RDS.

Il y eut bien une baisse de certains impôts, mais en même temps des augmentations, et ceux qui ont profité de la première ne sont pas ceux que les autres ont frappé.

Juppé et Jospin peuvent bien faire semblant de s'empoigner sur cette question, les partis qu'ils dirigent ont mené et mènent la même politique fiscale au profit des mêmes couches privilégiées.

Mais, dans le même temps où l'on matraque fiscalement les salariés – y compris les contribuables trop pauvres pour être assujettis à l'impôt sur le revenu –, les cadeaux fiscaux continuent de pleuvoir sur les riches.

On vient, à nouveau, de diminuer l'impôt sur les sociétés, à un point tel qu'il ne rapporte actuellement à l'État pas plus que la CSG réglée principalement par les salariés. Cette année, on a ramené de 56,8 à 54% le taux maximum d'imposition sur le revenu et exonéré les plus-values investies dans l'immobilier. Désormais, les pertes en capital des sociétés non cotées en Bourse sont déductibles du revenu imposable des actionnaires, les promoteurs et les spéculateurs immobiliers peuvent déduire de leur revenu 10% du prix d'acquisition d'immeubles de bureaux transformés en logements, les droits sur la donation-partage (qui permet de transmettre un héritage à moindre coût) ont été réduits à 35%, les bénéfices incorporés au capital des sociétés ne sont plus imposés à 33,3% mais à 19%.

Sans oublier de « menus » à-côtés. Créées par un gouvernement socialiste, les déductions fiscales liées à l'emploi de domestiques, gardes d'enfants, gardiens de résidence secondaire, peuvent maintenant atteindre 60 000 F par an. « *C'est un des plus gros cadeaux faits aux Français qui payent le plus d'impôt* », commentait *Le Nouvel Économiste*, en décembre dernier. La loi Pons, véritable aide à l'évasion fiscale, permet maintenant de déduire jusqu'à un million de francs d'impôts en achetant des parts de bateaux domiciliés outre-mer.

Évidemment, ce n'est pas à la portée de tout le monde…

P. L.

Gamma

L'emploi des jeunes, un bon prétexte pour bénéficier d'exonérations fiscales.

LA « BAISSE DES IMPÔTS »… ET CEUX QUI EN PROFITENT

C'est électoralement tentant de se présenter en champion de la « baisse des impôts ». Juppé ne s'en prive pas, insistant dans le programme de « quarante jours » qu'il a présenté au nom de la majorité actuelle sur la diminution de l'impôt sur le revenu. Elle sera de 75 milliards de francs sur cinq ans, dont 25 milliards pour la seule année 1997.

Dès son premier discours électoral, le 22 avril, Juppé a reproché à l'opposition de vouloir « *augmenter les dépenses publiques* » et ainsi « *condamner l'économie française à l'impôt, et donc au chômage* ». Comme si le chômage n'augmentait pas malgré la baisse de l'impôt et des dépenses publiques dont se targue la majorité ! Pour ne pas être en reste, Hollande, le porte-parole du PS, a promis que si son parti l'emportait il arrêterait « *la progression des prélèvements obligatoires* ». En 1996, ce seraient 160 milliards que l'État aurait versé au patronat.

Ces politiciens n'en sont pas à une promesse, ni à un mensonge près. Depuis au moins dix ans, les impôts ont effectivement baissé. Mais ils ont baissé pour les riches, les actionnaires, les spéculateurs et autres détenteurs de revenus financiers, tandis que les impôts en tout genre ont globalement augmenté pour le reste de la population.

Même si, aujourd'hui, certains salariés voient leur impôt sur le revenu diminuer de quelques centaines de francs, en fin de compte, ils sont perdants. Et à plus d'un titre.

D'abord, parce que les 25 milliards de diminution de cet impôt sont compensés, et au-delà, par la hausse des impôts locaux (+22 milliards), des taxes sur les alcools, l'essence, le tabac (+ 6 milliards), par l'élargissement de l'assiette de la CSG (+ 7 milliards) et par les 60 milliards annuels que rapporte la hausse de la TVA depuis 1995, année où le gouvernement a décidé 120 milliards de francs d'impôts en plus !

L'État peut réduire un peu l'impôt sur le revenu, celui-ci (309 milliards) lui rapporte bien moins que la TVA (760 milliards), cet impôt particulièrement injuste que l'on a augmenté.

Et, bien sûr, le flot continu de subventions au patronat, de réductions des « charges sociales » va continuer à creuser le budget de l'État. Tous les gouvernements, de droite comme de gauche, ont procédé de la sorte. C'est par centaines de milliards que Juppé, Balladur, et avant eux les gouvernements socialistes, ont arrosé les entreprises, leurs actionnaires. Durant les six premiers mois de son gouvernement, Balladur a, sous une forme ou une autre, versé 90 milliards au patronat et, pour trouver ces sommes fantastiques, il a rajouté 150 milliards d'impôts en deux ans !

Juste avant la dissolution de l'Assemblée nationale, Juppé avait déclaré « *priorité fiscale* », la « réforme » (la baisse) de la taxe professionnelle. Si la droite gagne, nul doute qu'elle diminuera cette taxe patronale, entre autres. Mais si la gauche l'emportait, Jospin ferait à coup sûr la même chose que les Mauroy, Fabius, Rocard et autres Bérégovoy : il continuerait à arroser le patronat en vidant les caisses publiques, et donc à appauvrir les travailleurs, en tant que salariés, contribuables et consommateurs.

Et c'est cela qu'il faut changer, pas celui qui, de droite ou de gauche, se chargera de faire les poches aux travailleurs. Il faut, pour commencer, rétablir le taux d'imposition des bénéfices des entreprises à ce qu'il était avant que gauche et droite ne l'abaissent, il faut prendre sur les profits capitalistes pour satisfaire les besoins de la population laborieuse et, d'abord, pour que l'État crée lui-même des emplois et fasse reculer le chômage.

Pierre LAFFITTE

SI C'EST TODD QUI LE DIT…

Emmanuel Todd, historien et démographe, est de ces intellectuels dits de gauche – avec, entre autres, Régis Debray – qui avaient soutenu Chirac en 1995. Todd lui avait, dit-on, fourni la formule-gadget de la « fracture sociale ».

Aujourd'hui, il en est revenu de Chirac – mieux vaut tard que jamais, même si cela ne témoigne pas vraiment de sa clairvoyance « intellectuelle » – et il se répand dans la presse pour l'expliquer. *L'Humanité* du 29 avril lui a donné deux pleines pages pour annoncer qu'il va « *voter communiste joyeusement et sans état d'âme* », car le PCF est « *contre le traité de Maastricht* (et) *le seul des grands partis à avoir un programme économique raisonnable* ».

Que Todd s'apprête à voter « joyeusement et sans état d'âme » pour le PCF aujourd'hui, sans doute comme il l'avait fait pour Chirac voici deux ans, cela le regarde. Cela ne doit pas particulièrement inquiéter Chirac. Mais il pourrait y avoir là de quoi inquiéter certains lecteurs de *L'Humanité* d'entendre un ex-chiraquien décerner au PCF un brevet de parti « raisonnable » en matière économique. En tout cas, pour ceux qui n'ont pas oublié comment, après 1981, les gouvernements de gauche, y compris avec la participation du PCF, ont appliqué une politique économique « raisonnable »… contre les travailleurs.

Les 17, 18 et 19 mai
(week-end de Pentecôte)

LA FÊTE DE

DES SPECTACLES PERMANENTS

sur le Grand Podium, au Théâtre de Verdure, à Jazz City, au Cabaret, à la Guinguette

Les calculs politiciens des dirigeants de la droite, qui les ont amenés à préférer prendre le risque de perdre des députés aujourd'hui que la majorité l'année prochaine, font que la Fête de Lutte Ouvrière se déroulera cette année en pleine campagne électorale.

Lutte Ouvrière présente plus de 300 candidats, dans plus de 65 départements, mais cela ne nous empêchera évidemment pas de faire comme chaque année la fête à Presles, bien au contraire !

Nous participons à ces élections parce qu'il nous semble nécessaire, indispensable, qu'au moins un mouvement politique présente un véritable programme pour les travailleurs et la population laborieuse. Il y en a assez qu'on impose aux petites gens et aux travailleurs tous les sacrifices pour augmenter les profits du patronat. Il faut réquisitionner les entreprises qui licencient, à commencer par celles qui ont le cynisme d'annoncer des profits. Il faut imposer que l'État cesse de subventionner les grands patrons et consacrer l'argent ainsi économisé à créer des emplois utiles dans la santé, les écoles, les transports en commun. Il ne faut pas hésiter à prendre en plus sur les profits des capitalistes. Et pour cela, il faut que les travailleurs et les usagers puissent contrôler les comptes des grandes entreprises, de leurs dirigeants et de leurs principaux actionnaires !

Ce sont ces objectifs et les moyens de les imposer que les candidats de Lutte Ouvrière défendent dans les circonscriptions où ils se présentent.

Notre fête, qui constitue déjà chaque année l'un des grands rassemblements du monde ouvrier puisqu'elle réunit plusieurs dizaines de milliers de personnes autour des militants et des sympathisants de Lutte Ouvrière, sera donc aussi cette fois un rassemblement de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière, avec les allocutions d'Arlette Laguiller.

Mais ce sera aussi, comme les années précédentes, la fête, une fête joyeuse et populaire au plein sens du terme, avec tout ce qu'on y trouve traditionnellement, des spectacles, des jeux, des animations, des spécialités gastronomiques à des prix populaires, mille occasions de participer à des discussions, d'échanger des idées, tout cela dans un cadre verdoyant et agréable... et quelque chose en plus, un esprit fraternel, une ambiance d'amitié et de camaraderie qui frappe tous ceux qui ont eu l'occasion d'en faire l'expérience.

Alors nous comptons sur votre présence les 17, 18 et 19 mai prochains, pour faire la fête... et pour nous soutenir !

Au Grand Podium

SAMEDI 17 MAI

Les DéSAXés
Musique et Humour

à 17 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

DEE DEE BRIDGEWATER
Chanteuse de Jazz

DIMANCHE 18 MAI

LISA MARY
Voix & Contrebasse

à 15 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

NICOLAS PEYRAC
Auteur-Compositeur-Interprète

GUSTAVE PARKING
One-Man Show comique

DIDIER LOCKWOOD

RICHARD GALLIANO DUO
Violon & Accordéon Jazz

LUNDI 19 MAI

FRANÇOISE KUCHEIDA
Chanson française

à 15 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

KENT
Auteur-Compositeur-Interprète

Et pour clôturer la Fête :

LE BIG BAND DU XVe ARRONDISSEMENT

Allocutions d'Arlette Laguiller
Samedi 17 h
Dimanche et lundi 15 h

LO

LUTTE OUVRIÈRE à Presles (Val d'Oise)

LO

Achetez dès maintenant vos cartes d'entrée

Vous pouvez commander votre carte d'entrée à la fête dès maintenant. Achetée d'avance, elle coûte 45 F pour les trois jours. Achetée sur place, à l'entrée de la fête, elle coûtera 60 F pour une journée ou 70 F pour deux ou trois jours.

Il est possible d'obtenir les cartes en écrivant à :
Lutte Ouvrière
BP 233 –
75865 Paris Cedex 18
avec un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, de 45 F par carte demandée.

Chapiteaux scientifiques

Des expositions, des débats avec des personnalités scientifiques, un spectacle audiovisuel permanent sur le thème : « Les plantes alimentaires et l'évolution de l'Humanité », etc.

FLUO spectacles enfants à la carte

DEUX CINÉMAS PERMANENTS

Les deux cinémas fonctionneront du matin au soir, avec au programme

Au loin s'en vont les nuages, d'Aki Kaurismäki – *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier – *La Promesse*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne – *Les sables mouvants*, de Paul Carpita – *Un été à la Goulette*, de Farid Boughedir – *Salut cousin*, de Merzak Allouache – *Ridicule*, de Patrice lecomte – *Un air de famille*, de Cédric Klapisch – *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* de Sandrine Veysset – *Marion* de Manuel Poirier – *La Dernière Marche*, de Tim Robbins

À Jazz City

Au programme cette année : Daniel Vigilucci Quartet, le grand orchestre « Des vents dans la plaine », le pianiste Jean-Paul Millier, le trio Soledad, le sextet de Thierry Bruneau, le quartet de Jef Sicard, les Argonotes et le saxophoniste Alain-Michel Jourda.

Au Théâtre de Verdure

entre autres

Samedi : **TRANSLAVE** – Musique tzigane.
BIRAM KING – Musique et danse africaines.
HERVE FERON – Humour.

Dimanche : **K II R** – Ska Reggae.
TRANSLAVE – Musique tzigane.
ÇA VA YOD' POIL – Chansons "Konsmarre".
Concert de guitare flamenco du virtuose **MAHDI**.
LA COMPAGNIE JOLIE MÔME dans « Rouge Cœur » un siècle d'histoire en chansons

Lundi : **SPECTACLE MONTEHUS** de Jean POPULUS et Jean-Philippe WINTER.
TRANSLAVE – Musique tzigane.
LE P'TIT CRÊME chante Gaston Couté.
NASHVILLE AIRPLANE Blues Country.

Au Cabaret

MORWENNA – Chansons de rue et de route.
HAKIM THANG THANG Nö – Chansons « 100 % Rhap ».
Sylvie BOISEL – Chansons espiègle et humoristiques et **Pascale MICUCCI**, son acolyte vocal.
Francis LAPORTE – Chansons.

À la Guinguette

Jean-Claude GOMBAULT et son orchestre.

POUR VENIR À LA FÊTE

Nombre de départs collectifs, en car ou en train, sont organisés depuis des villes de province. Voici les rendez-vous de départ communiqués par nos camarades locaux :

NORD

– DUNKERQUE : samedi 17 mai à 7 h 45 place Bollaert, et dimanche 18 mai à 5 h 45 place Bollaert
– LILLE : samedi 17 mai à 6 h et 9 h dimanche 18 mai à 7 h porte d'Arras (Métro : Porte-d'Arras)

CENTRE

– ORLEANS : samedi 17 mai à 8 h gare SNCF d'Orléans (N 20)
– BOURGES : samedi 17 mai à 6 h parking du Centre nautique
– VIERZON : samedi 17 mai à 6h30, parking du stade Robert-Barran
– LIMOGES : samedi 17 mai à 4h30, parking du Parc des Expositions
– CHATEAUROUX : samedi 17 mai à 6h15, gare SNCF
– NEVERS : samedi 17 mai à 5 h parking de la Maison de l'Agriculture
– CLERMONT-FERRAND : samedi 17 mai à 7 h à la gare routière

OUEST

– LE MANS : samedi 17 mai à 8 h, jet d'eau, place des Jacobins.
– ANGERS : samedi 17 mai à 8 h place La Rochefoucault
– NANTES : samedi 17 mai à 7 h Haluchère
– SAINT-NAZAIRE : samedi 17 mai à 6 h Place de la gare.
– LORIENT : samedi 17 mai à 5 h Cité Allende
– VANNES : samedi 17 mai à 6 h gare SNCF
– SAINT-BRIEUC : samedi 17 mai à 6 h place de la Liberté.
– RENNES : samedi 17 mai à 7h30, cours des Alliés
– BREST : samedi 17 mai à 4 h Gare SNCF
– POITIERS : samedi 17 mai à 6 h 15, aux Arènes
– CHATELLERAULT : samedi 17 mai à 6 h 45, devant la mairie
– TOURS : samedi 17 mai à 8 h, gare routière

SUD-EST

– LYON : samedi 17 mai à 5 h 30, devant le « Relais Mercure », avenue Jean-XXIII (métro Grange-Blanche)
– Train au départ de GRENOBLE :
Pour se procurer des billets et pour tous renseignements : permanence lundi 12 mai de 18 h à 20 h Maison des Associations, Rue Berthe de Boissieux (Grenoble).

EST

– REIMS : samedi 17 mai à 7 h 15, parking Clairmarais derrière la gare
– BESANÇON : samedi 17 mai à 6 h 30, place Battant
– MULHOUSE : un train au départ le 17 mai au matin. Pour toute information, s'adresser à la permanence de Lutte Ouvrière, mercredi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h au restaurant « Chez Hansi », 1, rue de Belfort, à Mulhouse – Tel : 03 89 42 32 52.

POUR VENIR DEPUIS PARIS

Cars gratuits

Un service d'autocars gratuits fonctionne en permanence, de Paris-Porte de la Chapelle à la fête et retour. Les départs de la Porte de la Chapelle ont lieu :
le samedi de 11 h 30 à 23 h / le dimanche de 8 h à 22 h / le lundi de 8 h à 20 h

En train

Pour venir à la fête, départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers, arrêt Presles. (gare à 15 minutes de la fête).

Pérou

La fin sanglante de la prise d'otages

MEURTRES POUR L'EXEMPLE

AFP

L'ambassade après l'assaut.

La prise d'otages débutée le 17 décembre 1996 à l'ambassade du Japon à Lima a duré 127 jours pour les 72 otages qui restaient, un certain nombre ayant été libérés au fur et à mesure. Avec l'assaut des forces de sécurité péruviennes, 17 personnes ont trouvé la mort : les 14 membres du commando du MRTA (Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru), deux militaires et un otage.

Les militants preneurs d'otages avaient pris leurs risques, celui de mourir mais aussi de tuer – mais force est de constater qu'eux ne l'ont pas fait. Par contre en face, le gouvernement péruvien et le président Fujimori n'ont pas hésité à utiliser des méthodes sanglantes.

Le fait que Fujimori ait tenu à se faire filmer inspectant l'intérieur de la résidence japonaise une fois l'intervention militaire terminée, portant un gilet pare-balles et posant devant le corps de Nestor Cerpa Cartolini, le responsable du commando, illustre le mobile de son choix : faire un exemple.

Les otages libérés, certains ont raconté leur enfermement, les rapports avec les preneurs d'otages, et comment l'intervention militaire s'était déroulée. Certains démentent la version officielle. L'un d'eux a déclaré : « *J'ai vu un meurtre* »; un des rebelles ayant levé les mains en l'air pour signifier sa reddition a été abattu. Un autre a dit avoir vu un membre du commando du MRTA capturé vivant par les forces péruviennes. « *J'ai réalisé* », a-t-il dit, « *que ce rebelle arrêté avait été tué lorsque j'ai entendu que les quatorze rebelles étaient morts lors de l'assaut* ». Le souci de libérer les otages vivants n'était pas le principal souci de Fujimori. C'était de faire un exemple, de faire montre de sa détermination, même après 172 jours d'expectative. Les otages, sauf un, sont libres, mais les prisonniers politiques peuplent les prisons péruviennes, et la population subit la pauvreté sous la férule d'un régime fort.

Jusqu'à ce que la population pauvre du pays se rebelle, refuse d'être collectivement prise en otage par les riches et leur soldatesque.

Marielle LEMONNIER

Argentine

UNE POLICE QUI FAIT DÉSORDRE

Des centaines de policiers de la province de Buenos Aires sont en train d'être limogés. La raison de cette purge : une sale affaire de trop, pour cette police de la partie la plus importante du pays, qui compte 48 000 agents. Après de nombreuses affaires de vol, de drogue, de prostitution et de trafics divers, après l'attentat antisémite meurtrier de juillet 1994, pour lequel quatre policiers sont accusés de complicité, c'est maintenant dans le meurtre du journaliste Cabezas que des membres de la police sont impliqués.

Cabezas, reporter-photographe en vue, a été assassiné le 25 janvier dernier à Pinamar, une station balnéaire à la mode sur la côte atlantique, où se retrouvent de nombreux politiciens et hommes d'affaires. La bande qui l'a exécuté réunissait des truands et des policiers. L'enquête policière à Pinamar même a été si irrégulière que le commissaire principal du lieu et une douzaine de ses subordonnés ont été écartés de leur poste.

Mais si ce scandale a été sanctionné par des limogeages dans la police, c'est aussi parce que le gouverneur de la province de Buenos Aires, Duhalde, vise la présidence de la République en 1999 et que dans ce but il aimerait prendre ses distances avec l'actuel président, Menem, déconsidéré par sa politique antisociale, les records de chômage et les scandales. Une des explications avancées pour le meurtre de Cabezas est qu'il aurait enquêté sur un scandale politique. Ce qui pourrait expliquer que des dignitaires de l'État veulent étouffer l'affaire. Duhalde, qui appartient comme Menem au Parti Justicialiste péroniste, tient à se démarquer de la bande.

Que les commanditaires du meurtre de Cabezas soient des politiciens, ou des membres des milieux dirigeants touchés ou menacés par ses enquêtes, toujours est-il que la police est de toute façon mêlée à cet assassinat. Cette affaire peut lever un coin du voile sur l'impunité dont a joui cette police qui, il n'y a pas si longtemps, durant les années noires de la dictature militaire, a mené de front répression sauvage et trafics lucratifs, au nom de la patrie et de la défense de la civilisation contre le communisme mais en fait au nom des intérêts des dirigeants, sans oublier de s'en mettre dans les poches par la même occasion.

Vincent GELAS

Guyane

Face à la colère de la population

RÉPRESSION COLONIALE

Six mois après le mouvement qui avait contraint le gouvernement à prendre en considération les revendications de la jeunesse scolarisée, la Guyane française a connu deux nouvelles nuits d'émeutes, les 22 et 23 avril.

Ces manifestations ont été déclenchées par une vague d'arrestations qui visent depuis le 10 avril les milieux jeunes et indépendantistes. Plusieurs militants, membres notamment de l'Union des Travailleurs Guyanais (UTG) et du Parti National Populaire Guyanais (PNPG), accusés par l'administration coloniale d'avoir voulu incendier la résidence du procureur de Cayenne lors des émeutes d'octobre-novembre derniers, ont été mis en examen, puis transférés et écroués en Martinique, où ils attendent d'être jugés.

Depuis la révolte de la fin 1996, le gouvernement n'a rien tenté pour résorber les problèmes qui se posent en Guyane, où le chômage qui frappe près de 30% de la population vient s'ajouter au racisme et au mépris de l'administration et des milieux colonialistes. Depuis, au contraire, le gouvernement français a multiplié les tentatives d'intimidation et les provocations à l'égard des jeunes et de la population autochtone.

C'est ainsi que, parallèlement aux arrestations visant à faire payer après coup les craintes inspirées au lobby colonial par les émeutes de novembre, de nombreux renforts, en hommes et en matériel, ont été dépêchés sur place pour maintenir l'ordre. Appuyés par des blindés, les gardes mobiles ont ainsi imposé un véritable état de siège à Cayenne. En réponse à la violence déployée par la police lors des manifestations, neuf gendarmes ont d'ailleurs été blessés par balle.

C'est dire qu'en Guyane, la situation reste explosive et l'appel à la grève générale, lancé pour le 29 avril, pourrait bien conduire à de nouveaux affrontements entre la population et les forces de l'ordre.

Roger MEYNIER

Grande-Bretagne

À la veille des élections du 1er mai

LE BILAN DE 18 ANS DE RÈGNE DU PARTI CONSERVATEUR

Les sondages sont unanimes depuis des mois, et donnent le Parti Conservateur de John Major perdant face à son rival travailliste à l'issue des élections du 1er mai.

Les Conservateurs sont restés dix-huit ans au pouvoir, presque jour pour jour, un record absolu de longévité dans l'histoire politique britannique. Pour les classes laborieuses, ces années auront été celles d'une longue dégradation, plus ou moins brutale suivant les périodes, de leurs conditions d'existence. Sur le fond, cette dégradation n'est bien sûr pas différente de celle que subit la classe ouvrière française depuis le milieu des années 1980, tout au plus a-t-elle anticipé de quelques années ce qui s'est fait en France. Mais, avec le temps, elle a aussi affecté plus profondément la vie des travailleurs britanniques.

L'OFFENSIVE DE LA BOURGEOISIE

Lorsque Margaret Thatcher arriva au pouvoir en 1979, la dégringolade avait commencé depuis plusieurs années sous ses prédécesseurs travaillistes, avec les premières grandes vagues de suppressions d'emplois, dans des entreprises du secteur public, et les premières réductions brutales des dépenses sociales.

Thatcher n'eut qu'à poursuivre cette politique, s'attaquant cette fois à des pans entiers du secteur nationalisé, imposant suppressions d'emplois massives et aggravation des conditions de travail. Chaque fois les travailleurs se défendirent, parfois il y eut de grands mouvements de grève, comme dans la sidérurgie, le charbon et les docks. Chaque fois, la politique corporatiste des directions syndicales contribua à l'isolement et finalement à la défaite des grévistes.

Plus Thatcher remportait de victoires dans le secteur public, plus le patronat, jusqu'alors plutôt prudent, devenait sûr de lui, agressif et avide, en particulier après la défaite des mineurs en 1985. C'est alors que les conditions d'emplois connurent une première dégradation brutale, où des centaines de milliers de salariés se virent contraints de choisir entre le chômage et le statut de « prestataires de services » payant leurs propres charges sociales et exclus des droits en vigueur pour les salariés.

La deuxième phase vint au début des années 1990. Le gouvernement ouvrit le feu en supprimant les minimums salariaux existant dans quelques secteurs, en offrant des incitations fiscales à l'emploi de temps partiels, en permettant aux entreprises de piocher dans les fonds de retraite complémentaire pour financer les plans de suppressions d'emplois et en réduisant la protection sociale contre le chômage.

Cela n'a pas « créé » d'emplois, quoi qu'en ait dit le gouvernement. Mais on a vu se multiplier les temps partiels (25% des emplois en 1996), les contrats « zéro-heure » ou temporaires, et surtout des taux horaires de plus en plus bas. Les grandes entreprises ont été au premier rang de cette offensive : à elles seules, les 30 plus grosses ont supprimé un demi-million d'emplois depuis 1992 et transformé des centaines de milliers d'autres en emplois précaires.

LA PEAU DE CHAGRIN DES DROITS DES TRAVAILLEURS

La Grande-Bretagne n'a jamais eu de droit social comparable à celui de la France et d'autres pays européens. Les conditions de travail et de salaires y ont toujours dépendu du rapport des forces dans chaque entreprise et à l'échelle de la société.

Mais il y avait quelques domaines dans lesquels les travailleurs disposaient de certains droits de par la loi. Par exemple la loi reconnaissait le droit d'être syndiqué, de faire grève, d'être malade, et interdisait aux patrons de licencier un travailleur sous ces prétextes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ces droits sont devenus, comme le reste, une question de rapport de forces. De même pour la protection contre les licenciements abusifs, puisque les tribunaux industriels ne peuvent plus imposer la réintégration d'un travailleur.

Il existait par ailleurs toute une législation sur la sécurité. L'application de la loi relevait de fonctionnaires disposant de pouvoirs considérables. Aujourd'hui certaines de ces lois ont disparu, comme par exemple celle de 1908 qui réglementait la durée du travail des mineurs, abolie pour la privatisation des mines en 1993. Ou encore les lois réglementant le travail des femmes et des enfants. Et s'il en reste encore, la réduction du nombre d'inspecteurs a rendu bon nombre de ces lois caduques dans les faits.

En revanche, là où le « droit » du travail s'est considérablement « enrichi », c'est dans le domaine du droit de grève. Là, le « moins d'État » s'est traduit par une législation tatillonne donnant aux tribunaux le droit de mettre leur nez dans tous les aspects de la vie syndicale, depuis l'élection des responsables jusqu'à la divulgation de la liste des syndiqués, et surtout de faire dépendre le droit de grève du respect de procédures coûteuses et interminables.

L'ENRICHISSEMENT DES PLUS RICHES

En plus de l'aggravation directe et sans fard de l'exploitation des travailleurs, qui a diminué la part du revenu social de la classe ouvrière, on a assisté au cours de ces années à un transfert massif de la richesse sociale au profit des capitalistes, par toute une série de biais.

En dehors de l'administration de l'État et des municipalités, de l'éducation et de la santé, il ne reste pratiquement rien du vaste secteur public qui existait en 1979, à l'exception de quelques secteurs politiquement « sensibles » comme les Postes. Tout ce que l'État contrôlait dans le domaine de l'industrie, des transports, de la production et distribution de l'énergie et de l'eau, etc., a été privatisé. Les privatisations ont été le prétexte d'un transfert de richesses considérable, par le biais de mises en vente au rabais d'entreprises dont l'État avait financé tous les investissements et dont il a gardé les dettes à sa charge.

L'autre principal transfert de richesses au profit de la bourgeoisie s'est fait par le biais des impôts : abaissement des tranches supérieures d'impôt sur le revenu (de 83% en 1979 à 40% aujourd'hui), réduction de l'impôt sur les profits des entreprises (de 52% à 30 ou 35%), transfert du financement de la couverture sociale aux dépens des salariés (d'environ 50 milliards de francs par an aujourd'hui), divers dégrèvements sous prétexte d'encourager la création d'emplois, les investissements ou l'épargne, etc.

Le bilan de tout cela, c'est le triplement du nombre des millionnaires en livres sterling en quelques années. C'est le fait qu'en 18 ans le revenu des 10% de foyers les plus riches a augmenté de 61%, alors que celui des 10% les plus pauvres a baissé de 18%. Et, c'est le fait que toute une fraction de la population ouvrière se trouve marginalisée (un cinquième des foyers comptant des adultes en âge de travailler ne touchent aucun salaire) tandis que les infrastructures publiques, désormais aux mains du patronat privé, rapportent plus de profits à leurs propriétaires que de services au public.

François ROULEAU

Philip-Gordon/Gamma

Soupe populaire à Liverpool.

Résultats du groupe PSA pour 1996

LA FAMILLE PEUGEOT N'EST PAS SUR LA PAILLE

Le groupe PSA vient d'annoncer les résultats officiels pour 1996 : 734 millions de francs de bénéfices nets, soit un recul de 57% par rapport à 1995. Et dans la foulée, après Citroën, Peugeot annonce des suppressions d'emplois. Comme d'habitude, ces chiffres servent à justifier les prochains sacrifices imposés aux travailleurs de Peugeot et de Citroën. Et on entend déjà dire qu'il faudra en 1997 que la productivité atteigne 14% par an au lieu des 13% de 1996, avec des investissements qui devront baisser de 20 à 30%.

Cela veut dire en clair que ces gains de productivité se feront par des suppressions d'emplois, un accroissement des cadences, par une aggravation des conditions de travail en général. D'ailleurs, dans le rapport officiel sur les résultats 96 et les perspectives 97, il est dit en conclusion qu'il faudra encore réduire les coûts (de production), le prix de revient des voitures devrait baisser de 25%. C'est la continuation de la politique menée depuis des années. En effet, qui dit « réduction des coûts », dit « baisse de la masse salariale », donc licenciements et salaires bloqués. En 10 ans, la masse salariale a été réduite de moitié et la productivité, elle, a été multipliée par deux.

Rien qu'au niveau des profits officiels, le groupe PSA a engrangé des milliards durant les dernières années. En 1995, le résultat net était de près de 2 milliards de bénéfices nets. Le groupe PSA était alors classé en 4e position dans les entreprises françaises milliardaires. Et durant les dix précédentes années, les actionnaires ont accumulé des bénéfices encore plus considérables. Ainsi de 1986 à 1989, les bénéfices du groupe sont passés de 3,6 milliards de francs à 10,3 milliards de francs. Et ces dizaines de milliards ne sont pas subitement partis en fumée ! Ils ont rejoint la poche des actionnaires.

Et puis chacun sait que dans les entreprises, on peut faire varier le bilan à sa guise. Il suffit de faire varier les provisions, ou de fortement rémunérer une filiale qui ainsi ramasse discrètement la mise. Pour l'histoire, rappelons que l'avionneur Dassault faisait apparaître des profits minimes sur l'ensemble de ses usines, « se contentant » de faire facturer à prix d'or la société qui vendait l'exploitation des brevets à ses autres sociétés. L'État se contenta de nationaliser les usines en continuant de payer à prix fort les brevets. La famille Peugeot, elle, possédait en propre la société Gefco, très profitable, qui assure le transport des voitures de PSA.

Tout cela devrait inciter les travailleurs à aller mettre directement leur nez dans les comptes ouverts et cachés de leurs patrons. Ils pourraient y découvrir de véritables cavernes d'Ali-Baba.

Aline RETESSE

Arc.

À Sochaux, lors de la grève de 1989.

Résidence Jean Mermoz (Rosny-sous-Bois)

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE VIE

À la cité Jean Mermoz, à Rosny-Sous-Bois, en région parisienne, les locataires en ont assez que l'environnement se dégrade. Des pétitions ont circulé dans les bâtiments pour réclamer plus d'entretien des immeubles, des espaces verts, etc. À la suite de quoi, l'OPHLM a convoqué les locataires de ces 2 immeubles par lettre en rajoutant, pour ceux qui avaient des arriérés de loyer, y compris ceux qui avaient obtenu des arrangements, le montant de ces arriérés.

Les 50 à 60 locataires (sur 140 logements) qui remplissaient la salle ce jour-là, dénonçant cette mesure d'intimidation, ont vidé leur sac : les ascenseurs restent en panne une année avant réparation. C'est la queue pour partir à l'école. Certaines personnes âgées renoncent à sortir. Les passerelles qui mènent aux escaliers tombent en morceaux. Un couple en a reçu un dans la poussette de son enfant. Les peintures ne sont jamais refaites. Les escaliers sont humides et insalubres. Le ménage et l'enlèvement des ordures sont de moins en moins faits : depuis septembre c'est une société privée qui opère et l'OPHLM n'envoie plus personne. Résultat : les abords des immeubles sont jonchés d'immondices. Un des petits commerçants de la cité a demandé qu'on ait accès aux comptes de l'OPHLM. Des locataires ont parlé de grève de loyer.

De nombreux locataires ont également parlé de la petite délinquance qui sévit dans la cité et qui rend la vie des résidents encore plus pénible. Pour toute réponse, L'OPHLM a proposé des maîtres-chiens, d'expulser les locataires qui ont des retard de loyer et d'augmenter les charges pour réparer les ascenseurs.

L'OPHLM a dit être en procès avec une société de ravalement qui n'aurait pas fait les travaux correctement. S'il gagne le procès, il fera peut-être les travaux nécessaires ! En attendant, on repeindra. Mais sur de la moisissure, cela ne servira à rien !

Tout cela a déclenché l'indignation. Les semaines suivantes quelques employés municipaux ont été envoyés pour le ramassage des ordures. Comme quoi, se faire entendre et protester a eu un petit effet. Il faudra continuer !

Toulouse

Devant le refus du péage urbain par les usagers,

CE SONT LES CONTRIBUABLES QU'ON VEUT RACKETTER

À la sortie de Toulouse, depuis un an il faut payer 5 F pour utiliser un tronçon autoroutier de... 1,5 kilomètre. Et cela alors que la voie existait depuis des années, construite aux frais des contribuables, et que, si on veut éviter le péage, il faut emprunter une nationale complètement saturée.

Pour les nombreux travailleurs qui utilisaient cet itinéraire, c'est un véritable racket, contre lequel un Collectif anti-péage s'est formé. Il a organisé des réunions comptant jusqu'à un millier de personnes, de très nombreuses opérations « barrières levées » et des manifestations auprès des élus et du préfet et même auprès de Juppé lors du comité interministériel d'Auch du 10 avril.

À l'origine de ce scandale, il y a la concession en 1991 par le Conseil général (de gauche) et le Conseil régional (de droite) d'une autoroute Toulouse-Muret à la société ASF. Mais sur la moitié du parcours, cette autoroute utilise le tracé d'une quatre voies préexistante, qu'ASF a seulement mise aux normes autoroutières. Et c'est à la sortie de ce tronçon qu'a été installé un péage.

Face aux actions du Collectif anti-péage, les élus locaux ont décidé de racheter le péage et la portion d'autoroute qui va avec : ASF demande 275 millions de francs. L'État paiera 75 millions. Le reste est pour les collectivités locales. Il faut savoir que le coût réel des 7 km « rachetés » est de 100 millions de francs, et qu'un an de péage rapporte 130 millions. Mais on va rembourser aussi la gare de péage (159 millions), alors même qu'elle va être remontée ailleurs !

Ainsi, après avoir fait en 1991 cadeau à ASF d'une voie publique, les élus se préparent à nous faire les poches pour supprimer le péage-octroi : n'y a-t-il pas mieux à faire avec les impôts locaux ?

Et en plus, aux termes de l'accord avec ASF, la suppression du péage ne se ferait qu'au 1er janvier 1998 ! Alors le Collectif n'a pas dit son dernier mot, même si depuis quelques semaines on envoie les CRS pour empêcher les membres du Collectif de lever les barrières.

Fonderies du Poitou
Ingrandes (Vienne)

MACHINATION PATRONALE MISE EN ÉCHEC

Rassemblement le 8 avril aux portes de l'entreprise pour protester contre les menaces de licenciements.

La dernière semaine de mars les Fonderies du Poitou étaient en grève à propos des salaires. Estimant sans doute que le caractère minoritaire de la grève lui donnerait les coudées franches, la direction de cette filiale de Renault a engagé l'offensive contre les grévistes, et en particulier contre des militants syndicaux actifs (cf *LO* 1500 et 1501). Les menaces les plus graves visaient deux délégués CGT, également connus comme militants de Lutte Ouvrière. Ces deux camarades avaient en effet été mis à pied « à titre conservatoire » le 3 avril, et la direction avait engagé à leur encontre une procédure de licenciement pour faute lourde.

Trois semaines après le début de leur mise à pied, l'inspecteur du travail, saisi par la direction, a rendu son verdict : les mises à pied sont annulées, et les licenciements refusés. Vendredi 25 avril, nos deux camarades ont repris leur place à l'atelier.

Ces trois semaines, les patrons les ont mises à profit pour multiplier les coups fourrés. Des plaintes ont même été déposées par des cadres à la gendarmerie, l'un des deux délégués étant accusé d'avoir utilisé un bâton comme arme pour menacer un cadre, l'autre d'avoir carrément voulu percuter avec sa voiture deux cadres et un huissier qui rôdaient près du piquet de grève !

Dans le premier cas, l'inspecteur du travail était présent, discutant avec les grévistes. Il put donc clairement établir que « *les faits* (étaient) *interprétés et qualifiés de manière manifestement erronée* ».

Dans le second, qui relevait lui aussi de la machination pure et simple, le camarade incriminé n'ayant rien fait d'autre que garer sa voiture près du piquet de grève au seul emplacement disponible après avoir fait signe à l'huissier et à ses « accompagnateurs » de se déplacer, l'inspecteur a établi que « *les appréciations sur le caractère intentionnel et malveillant de la conduite de M. V ne peuvent être retenues* ».

Toutefois pour ce deuxième cas, en attente de la décision du procureur concernant la plainte en justice, l'inspecteur du travail a prononcé la réintégration à titre provisoire.

Pendant ces trois semaines, les travailleurs des Fonderies ont manifesté une solidarité active aux militants menacés : rassemblement de plusieurs centaines de travailleurs aux portes de l'usine le jour de l'entretien préalable, débrayage et rassemblement devant le tribunal des Prud'hommes saisi en référé etc. Si cette mobilisation n'a pas fait fléchir la direction, du moins cette dernière a-t-elle pu voir que les travailleurs des Fonderies ne baissaient pas les bras. De très nombreuses attestations, y compris de non-grévistes, ou bien encore une pétition de 47 agents de maîtrise et techniciens du 2e collège, ont été fournies pour appuyer la défense de nos camarades.

Tout cela est bon signe pour l'avenir, car de toute évidence, il y aura à se défendre contre de nouveaux mauvais coups de patrons qui ne cachent d'ailleurs pas leurs intentions. D'ores et déjà, le PDG se répand dans la presse locale en martelant : « *L'affaire ne peut s'arrêter là, c'est hors de question... Nous comptons bien utiliser toutes les voies de recours que nous avons à disposition* ». Des jours de mise à pied ont été infligés à des grévistes après la réintégration des deux délégués sur des accusations de participation à des actions illicites dont l'inspecteur a fait la démonstration qu'elles n'avaient pas d'existence.

Et puis surtout, la direction entend bien continuer son offensive contre tous les travailleurs des Fonderies. Pendant la grève, la direction avait annoncé dans un courrier son intention d'augmenter la productivité de 8 % par an. Aujourd'hui, le PDG écrit dans la presse que « *face à la concurrence, si on veut augmenter les salaires, il faut réaliser de sacrées performances, et que tout le monde travaille dans le même sens...* »

Eh bien non ! « Tout le monde » n'entend pas accepter cette logique de patrons. Une logique qui voudrait qu'on accepte aujourd'hui des salaires de misère et des conditions de travail toujours plus dures, et demain les licenciements, et pourquoi pas la fermeture, comme à Vilvorde, si les actionnaires venaient à y trouver leur compte.

Correspondant LO

Fourmies
(Nord)

GRÈVE AU PARACHÈVEMENT

Lundi 21 avril, à 6 heures, 36 employés (sur 37 au total) de la SPN (société du Parachèvement du Nord) se sont mis en grève, revendiquant 1 000 F d'augmentation, l'amélioration des conditions de travail, l'application de la convention collective, sans oublier le paiement des jours de grève. C'est la volonté du gérant de passer tout le monde à la journée, supprimant ainsi une prime d'équipe de 170 F et une pause d'une demi-heure, qui a déclenché le mouvement.

Mais la raison profonde en est le ras-le-bol des conditions de travail. Nous dépolissons à l'acide des flacons de verre. Les protections contre les vapeurs d'acide sont insuffisantes, voire inexistantes. Nous sommes tous victimes de brûlures, de taches et d'éruptions sur tout le corps, certains perdent leurs cheveux par poignées, maigrissent ou sont victimes de saignement de nez. Quand on est au poste de « double décapage », il ne faut pas se raser la barbe sinon on a les joues couvertes de plaques rouges. Lorsqu'on est en sueur il ne faut pas s'essuyer le front (et surtout pas les yeux) c'est la brûlure immédiate. De plus les acides usés sont traités à la chaux : deux fois par jour l'atelier est envahi de poussière de chaux vive. Les ouvriers qui ouvrent les sacs de chaux de 700 kilos, dans un coin de l'atelier, ont l'intérieur du nez à vif. Et leurs poumons ? (La médecine du travail est passée à l'usine. Le toubib nous a conseillé de manger des oranges, des bananes et du chocolat...).

Les cadences sont élevées, les charges lourdes, le travail dangereux. Une machine automatique, par exemple, est nettoyée, à la bêche, pour casser les dépôts, pendant qu'elle fonctionne...

Le patron ne connaît ni la loi, ni la convention collective. Par exemple nous venons d'apprendre qu'il nous volait une pause de 10 minutes depuis octobre 1995. Naturellement tout le monde est payé au SMIC, plus la prime de production... lorsque qu'on arrive à la faire.

Alors depuis une semaine plus rien ne sort. Nous avons bloqué les entrées avec des pneus et couronné le tout par des drapeaux rouges. Les militants de l'Union locale CGT nous donnent un coup de main.

Mardi 22 le gérant a proposé 100 F brut d'augmentation, le rattrapage des 10 minutes volées, le maintien de la prime de 170 F malgré le passage à la journée. Aucun d'entre nous n'en a voulu. Ce monsieur, qui souriait de nous voir travailler à toute vitesse, fait moins le fier maintenant et il a vite renoncé à essayer de sortir les pièces terminées, huissier ou pas huissier. Il nous dit, naturellement, qu'augmenter les salaires de 1 000 F, cela coulerait la boîte. C'est un mensonge. La SPN est une filiale (à 50 %) d'une grande verrerie qui fait elle-même partie d'un groupe possédant 20 verreries. Alors de l'argent, il y en a, et il nous est dû.

Une nouvelle réunion avec le patron et l'inspecteur du travail était prévue mercredi 30 avril. D'ici là rien ne devait sortir, l'usine était gardée jour et nuit, et en attendant nous allons faire ce qu'il faut pour faire connaître notre mouvement (et nos conditions de travail) à la population ; en commençant par aller rendre visite aux ouvriers des autres usines de Fourmies.

Crédit Lyonnais

CEUX QUI REFUSENT LA BAISSE DES SALAIRES ONT RAISON

La presse a rapporté les propos satisfaits du directeur des « ressources humaines » du Crédit Lyonnais, annonçant que 82% du personnel de la banque ont accepté de verser une « contribution de solidarité » représentant 0,6% du salaire annuel.

Cette contribution fait partie des mesures du plan « social », mis en place en novembre 1996. Ce plan prévoit la suppression de 5000 emplois pour la période allant jusqu'à la fin 1998. Il fait suite à deux autres plans qui, de juillet 1994 à juin 1996, se sont traduits par la suppression de 3550 emplois. C'est d'une véritable saignée sur les effectifs qu'il s'agit. Mentant de façon éhontée, la direction ose pourtant parler de « préservation de l'emploi » !

À cette occasion, la section parisienne FO du Siège et des annexes, dont la secrétaire était Arlette Laguiller, s'est opposée à la signature de ces mesures par le délégué national FO, et l'a fait savoir publiquement.

La direction refusait que, pour le personnel qui va se voir appliquer la réduction du temps de travail à la sauce Robien, le salaire soit intégralement maintenu. Elle proposait qu'il soit payé 36 heures 15 (au lieu de 39 heures). Elle ne payait ainsi comme compensation financière que l'équivalent de 30 minutes. Les 2 heures 45 supplémentaires étaient financées pas les exonérations de charges sociales prévues par la loi (et qui constituent donc un cadeau de l'État).

En accord avec les syndicats signataires, la direction a proposé que la compensation financière passe de 36 heures 15 à 37 heures 15, mais… que ce soit le personnel qui paie ! Cela devait prendre la forme d'une contribution abusivement baptisée « de solidarité ».

Fin 1997 et fin 1998, le personnel serait donc « ponctionné » de 0,6% du salaire brut annuel. Cette ponction était « proposée » à tous, y compris à ceux qui vont se voir appliquer la réduction du temps de travail (RTT) forcée. On leur demandait donc d'être solidaires de leur propre perte de salaire !

En échange de la ponction sur salaire, l'accord prévoyait 3 jours de congés… à prendre à partir de 1999 !

Comme il s'agissait là d'une baisse de salaire, la direction a dû laisser au personnel la possibilité de ne pas accepter. Nous disposons d'un délai d'un mois pour refuser, en le signifiant par courrier.

Dans certains secteurs, les pressions sont allées bon train : tentative de persuasion, menaces de mutation, évocation de « listes de licenciables »…

Au bout du compte, 18% du personnel ont refusé le chantage de la direction. Si l'on tient compte de la dispersion (il y a près de 2000 agences) du fait que seules la CGT et la CFDT s'étaient prononcées pour le refus, et aussi du fait que, dans la plupart des cas, il s'agissait d'une réponse individuelle (sauf dans les secteurs où des militants actifs du refus se sont fait entendre), ce chiffre n'est pas négligeable du tout.

Ce sont en effet près de 7000 personnes qui ont dit non à la baisse de leur salaire. Dans certains secteurs, notamment des centres où la RTT doit être appliquée, le pourcentage de refus dépasse 40% : c'est le cas à Levallois, Clichy, Valence, Saint-Avertin.

PRENDRE SUR LES PROFITS

La direction n'a pas manqué de se montrer fort satisfaite, et des syndicalistes signataires lui ont emboîté le pas. Mais 7000 refus, ce n'est pas rien ; et ces messieurs auraient tort de fanfaronner.

Le personnel en RTT sera donc payé 37 heures 06. La direction n'a même pas fait le geste de payer les neuf minutes de différence avec 37 heures 15.

Cela alors qu'elle a annoncé récemment un bénéfice de 202 millions de francs pour 1996. De plus ce bénéfice est obtenu alors que la direction a mis de côté 2,4 milliards de francs, destinés à financer les milliers de suppressions d'emplois qu'elle a programmées !

En outre le président Peyrelevade a d'ores et déjà annoncé que les bénéfices pour 1997 se chiffreraient en milliards de francs. De l'argent pour une réduction du temps de travail sans aucune perte de salaire, il y en a largement.

Mais, pour les banquiers comme pour le gouvernement, c'est une question de principe : le personnel doit payer la note. C'est indécent, et ça l'est d'autant plus que les responsables de la désastreuse gestion de la banque (anciens membres de l'état-major ou des ministères de tutelle) coulent des jours paisibles.

Et ne parlons pas de tous ceux qui ont profité de leurs largesses, tous ces requins de l'immobilier, du cinéma ou d'ailleurs, bref tous ces capitalistes et ces bourgeois en chair et en os, à qui personne ne demande le moindre compte. Ce serait à eux de payer, sur leurs richesses, sur leurs biens personnels y compris, et pas au personnel du CL ni aux contribuables.

Correspondant LO

ÊTRE D'ACCORD… POUR PERDRE DU SALAIRE !

En novembre dernier, la direction a obtenu l'accord de trois syndicats (SNB, CFTC, et FO) pour la mise en place de la loi Robien. sous prétexte d'éviter 1 100 licenciements, la direction « proposait » pour 7000 employés une réduction du temps de travail (à 33 heures par semaine, sur quatre jours), assortie d'une perte de salaire.

La direction s'en prend ainsi au personnel des UAC – unités administratives liées aux agences – et des centres de traitement (situés notamment à Levallois, Clichy, Melun, Valence et Saint-Avertin).

Elle a en outre instauré, avec l'accord du SNB et de FO, des mesures facilitant la mobilité forcée, avec à la clé des menaces de licenciement ou de révocation pour qui refuserait un mutation.

Centre de Tri Landy (Paris)

UNE GRÈVE QUI A PERMIS D'IMPOSER UNE EMBAUCHE

Au centre de tri de La Poste de Paris-Landy, pour arracher une embauche ferme et définitive de notre collègue qui s'était retrouvé au chômage début avril après avoir travaillé pendant 14 mois à la cantine en nuit (voir LO du 25 avril), le personnel n'a pas relâché sa pression.

Le premier signe avait été lundi soir 21 avril, quand la brigade de nuit avait pour la troisième fois décidé de repartir en grève, toujours majoritairement. C'est sans doute cela qui a décidé ceux de jour, moins mobilisés jusqu'alors, peut-être parce qu'ils ne connaissaient pas le collègue en question.

Dès le mardi, le principe de la grève sur tout le centre ainsi qu'un rassemblement devant la direction (située à un kilomètre du centre de tri) pour le mercredi 23 étaient votés. Tous les syndicats y appelaient, ce qui n'avait pas toujours été le cas jusqu'à présent.

Le mardi soir, la grève se poursuivait dans l'autre brigade de nuit. Mercredi, pour la première fois, la grève était majoritaire en jour également, et au rassemblement c'est à 80 que nous nous sommes retrouvés, bien décidés à faire céder une direction qui ne parlait jusque là que d'un CDD de trois mois à Villepinte.

Le directeur ne pouvait que constater notre entêtement et c'est en fin d'après-midi qu'il lâchait. Il proposait un contrat d'embauche à durée indéterminée pour le 28 avril à notre collègue, qui acceptait. C'est un emploi à temps plein à Orly CPA, un autre centre de tri qui dépend de la même direction.

Tout le monde a pu constater à ce moment combien il était facile à la direction de faire une telle proposition, alors qu'il avait fallu batailler pendant plus de huit jours pour y arriver et la faire reculer !

La satisfaction était d'autant plus grande que des contrats à durée déterminée qui se finissent en chômage, il y en a actuellement en pagaille à La Poste. C'était aussi la satisfaction d'avoir su réagir dans un cas concret qui se passait sous nos yeux, pour des postiers ayant des enfants dans la même situation.

Pour les travailleurs de Renault-Vilvorde

AFP

■ Les ouvriers de Renault-Vilvorde ont repris le travail sous la pression de la direction et des responsables syndicaux qui ont mis pour cela tout leur poids dans la balance. Cependant deux semaines plus tard, les chaînes n'ont toujours pas retrouvé le rythme infernal qu'elles avaient avant l'annonce de la fermeture de l'entreprise. Le moral n'y est plus, les discussions sont fréquentes et les chefs se font rembarrer.

Pour se dédouaner, les syndicats ont décidé d'organiser une journée d'action hebdomadaire... si possible loin des autres entreprises automobiles belges. Une lettre du responsable FGTB des métallos flamands adressée au secrétaire général de la FGTB, dont son auteur a eu la malchance qu'elle soit rendue publique, confirme que ce brillant syndicaliste métallo a tout fait pour éviter une extension de la grève de Renault-Vilvorde aux autres entreprises d'automobile en Belgique...

Les responsables syndicaux belges ont maintenant choisi de s'en prendre à Jospin, ce que celui-ci, qui était venu parader à la manifestation de Bruxelles, n'a en effet pas volé – mais ce que les dirigeants socialistes belges, qui ne valent pas mieux, n'auraient pas volé non plus. Et de proposer d'aller porter à Mauroy, maire de Lille, une lettre à transmettre à son compère Jospin, pour lui demander de renouveler son désaccord avec la fermeture de l'usine de Vilvorde, à

UN ACCUEIL « FRAPPANT » À LA MAIRIE DE LILLE

quelques semaines d'une échéance où il pourrait se retrouver à assumer les responsabilités du pouvoir en France.

Mais à Lille le PS a tenté de botter en touche... en recevant la forte délégation des ouvriers de Vilvorde, jeudi 24 avril, au siège du parti plutôt qu'à la Mairie. Les travailleurs belges ne s'en sont pas contentés et ont décidé d'ouvrir, avec les moyens du bord, les lourdes portes de la mairie, symbole du pouvoir socialiste à Lille, qui venaient de se fermer à leur nez.

Mais les forces casquées appelées par le maire lui-même ont commencé à matraquer abondamment, envoyant plusieurs ouvriers à l'hôpital avec de profondes coupures au cuir chevelu.

Les ouvriers de Renault avaient beaucoup appris ces dernières semaines sur leurs dirigeants politiques et syndicaux et sur la gendarmerie belge. Ils ont ainsi appris qu'un éventuel pouvoir socialiste en France ne leur ferait pas plus de cadeaux que l'actuel gouvernement.

Une bonne part des ouvriers les plus déterminés, qui avaient refusé de venir à ce qui devait n'être qu'une simple promenade à Lille, ont regretté d'avoir été absents à la réception et ont proposé de se réinviter... Peut-être Mauroy aura-t-il de nouveau de la visite !

Les travailleurs de Renault-Vilvorde ont de la détermination. Mais il serait indispensable que leur lutte s'élargisse pour pouvoir vraiment remettre en cause la politique de licenciements suivie par les gouvernements et les patrons, aussi bien en Belgique qu'en France.

Renault Le Mans

UN AVERTISSEMENT POUR L'AVENIR

À Renault-Le Mans, mercredi 23 avril au matin, malgré la période de vacances scolaires, près de 700 travailleurs ont débrayé et envahi le CE à l'appel des syndicats CGT et CFDT.

En effet à l'ordre du jour de celui-ci, la direction avait mis en plus du « plan social » 1997, la consultation sur les « *critères fixant l'ordre de désignation des excédentaires et des licenciements* ».

Dans son plan de suppressions d'emplois 1997, la direction prévoit (outre les FNE et autres mesures de mi-temps PRP et temps partiel) 70 « *autres départs* ». Or il n'y a pas 70 décès dans l'année à l'usine et ceux qui prennent leur compte pour créer une entreprise aujourd'hui se comptent sur les doigts de la main.

De plus, un rapport d'expertise fait état de la volonté de la direction de réduire de 30% les effectifs de l'usine (5000 aujourd'hui) en 3 ans. Du coup évidemment, la menace de licenciements secs, pour cette année comme pour les suivantes, est apparue comme sérieuse pour bon nombre de travailleurs de l'usine. Sous les huées et divers noms d'oiseaux le directeur, interpellé sur la question des possibles licenciements, a essayé de se montrer rassurant en noyant le poisson avec des chiffres. Mais il s'est bien gardé de s'engager par écrit sur le fait qu'il n'y aurait pas de licenciements secs, comme il lui était demandé.

De nombreux travailleurs en ont profité pour lui vider leur sac. Tout y est passé, les pressions et les menaces continuelles des chefs, les heures sup et la flexibilité alors qu'on est à 20 jours de chômage depuis septembre 1996, les conditions de travail qui empirent chaque jour, etc. D'autres, en termes bien sentis et appuyés, ont averti le directeur que si ils étaient licenciés, cela ne se passerait pas sans rien faire.

L'après-midi, c'est le chef du personnel qui a essuyé les plâtres avec l'équipe du soir qui avait débrayé elle aussi. Plus ça va et plus le ras-le-bol monte dans l'usine. Récemment, début avril, la direction en a d'ailleurs fait l'expérience. En effet celle-ci voulait licencier un travailleur de la Fonderie pour un motif tout à fait bidon (usage du téléphone) et cela sans préavis ni indemnité. Quand cela a été su à la Fonderie, l'équipe du matin s'est mise en grève aussitôt. L'équipe du soir a pris le relais et a été rejointe par des travailleurs des autres secteurs de l'usine venus les soutenir. Dans la soirée, l'ambiance a été très chaude (à la Fonderie c'est normal !) et des cadres connus et haïs ont pu voir et sentir ce qu'était la colère ouvrière. Leur mépris et leur arrogance en ont pris des sacrés coups (au sens figuré comme au sens propre).

Comme l'équipe de nuit s'était mise elle aussi en grève, la direction a préféré arrêter les frais et réintégrer le travailleur licencié.

Le débrayage de mercredi 23, l'épisode de la Fonderie, sont des avertissement pour la direction et elle ferait bien d'en tenir compte : on ne se laissera pas jeter dehors sans réagir.

Correspondant LO

MOINS D'ÉTAT C'EST :

POUR LE CNPF

- PLUS DE LIBERTÉ D'EXPLOITER
- ET TOUJOURS AUTANT DE SUBVENTIONS

Le 28 avril, les patrons étaient rassemblés à Toulouse, autour de Jean Gandois, patron des patrons et président du CNPF, sous prétexte de discuter de… l'emploi des jeunes. Alors que la campagne électorale commence, cette réunion fut surtout l'occasion pour le patronat d'exposer quelques-uns des axes de sa politique antiouvrière et pour Jean Gandois de faire quelques déclarations qui ne manquent pas de sel.

Jean Gandois a ainsi expliqué que « *pour organiser la régénérescence permanente du tissu entrepreneurial* », il fallait que les patrons arrêtent de compter sur la manne de l'État. Selon lui, il faudrait « *une réforme de l'État dont on doit cesser de tout attendre* » car « *c'est aux individus, aux entreprises de prendre leur destin en main* ». Que l'État arrête de piocher à pleines mains dans nos impôts pour aider de mille et une façons les patrons ? Chiche ! Mais non, derrière les mots, il y a la réalité et ce n'est pas demain que les patrons renonceront à l'appui, sonnant et trébuchant, que leur dispense à volonté l'État.

En fait, Jean Gandois, Jacques Calvet, Didier Pineau-Valenciennes, tous leurs semblables réunis à Toulouse, ont craché dans la soupe mais ce n'est pas pour autant qu'ils renonceront à la savourer. L'État, avec à sa tête une bande d'hommes politiques au service absolu des capitalistes, permet aux patrons d'industrie, banquiers et autres, d'amasser des fortunes, crise ou pas crise, grâce aux aides multiples, aux subventions, aux marchés concédés, etc.

Crise ou pas, sous Mitterrand comme sous Valéry Giscard d'Estaing avant lui et Chirac aujourd'hui, les Gandois et consorts ont prospéré, passant de la direction d'une entreprise à une autre, organisant les « *plans sociaux* » et les licenciements avec la complicité sinon l'appui ouvert des gouvernants en place et de tout un arsenal législatif mis au point pour les y aider.

Gandois par exemple, au cours de ses passages successifs à la tête de BSN, Paribas, Peugeot SA, la Lyonnaise des Eaux, Vallourec, Philips France et enfin Pechiney, a obtenu combien de subventions sur le budget de l'État ? Y compris pour créer des emplois, et des emplois pour les jeunes, puisque c'était à l'ordre du jour de la réunion de Toulouse ? C'est difficile à compter mais ce qui est certain c'est qu'au moment où il prononçait ses discours à Toulouse, un programme de 5 000 nouvelles suppressions d'emplois (dont 2 700 en France) se prépare chez Pechiney pour juin prochain. Et ce n'est qu'un exemple.

Quant au chômage – pardon, à l'emploi – des jeunes qui était paraît-il au centre de la réunion toulousaine, il fait partie du décor, des phrases démagogiques et reste bien sûr le cadet des soucis de ces gens-là. Lorsque Gandois, devant l'assemblée des patrons, a parlé de la nécessité de redéfinir la conception des relations sociales, de « *reconstruire* » les conventions collectives, de « *repenser nos mécanismes de protection collective* », ce n'est certes pas pour que cela change dans un sens favorable aux travailleurs, jeunes et moins jeunes. C'est au contraire, avec l'idée de demander au gouvernement, à celui de Juppé ou de son successeur, de raboter encore les lois sociales existantes de façon à mettre toujours plus les travailleurs à la merci du patronat. En fait, c'est cela que Gandois appelle « *moins d'État* » : moins de lois sociales, toujours plus de liberté d'exploiter avec, bien sûr, autant sinon plus de subventions et aides de toutes sortes…

Lucienne PLAIN

CHIRAC, BON REPRÉSENTANT DE COMMERCE

En présentant « *les résultats annuels du commerce extérieur pour 1996 et les perspectives pour 1997* », Yves Galland, ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur faisait, en février dernier, une démonstration éloquente de la façon dont l'État est indispensable pour aider les capitalistes à faire leurs affaires et surtout leurs profits.

Le ministre expliquait ainsi que « *le montant global des grands contrats conclus sur l'année 1996 sera voisin de 140 milliards de francs, c'est-à-dire un niveau supérieur à celui de 1995, et même de 15 % par rapport à la moyenne des années 1993-1994-1995. Hors secteur militaire, cette progression s'élève à 40 %* ».

Il poursuivait : « *Parmi ces contrats, une quinzaine d'opérations importantes (…) ont bénéficié d'un fort soutien, notamment politique, des pouvoirs publics et dans pratiquement tous les cas du président de la République.* » Et parmi les exemples « *d'un soutien décisif donné par le président à des affaires qui, sans son intervention, n'auraient sans doute pas pu être débloquées* », le ministre rapportait le contrat concernant des cuves stratégiques de stockage de pétrole en Hongrie, en précisant : « *Ce contrat a été remporté par Bouygues en 1996, pour un montant de 400 millions de francs.* »

Et de conclure : « *Je n'insisterai jamais assez sur l'engagement du président de la République qui est le premier vendeur de France et qui fait l'unanimité des entreprises pour son action économique internationale et sur l'élan qu'il donne à notre diplomatie économique et financière. C'est un atout irremplaçable pour nos entreprises* ».

On ne saurait mieux démontrer l'utilité du chef de l'État pour servir les intérêts des capitalistes et mettre à leurs dispositions les ressources de l'État. Par-delà les discours hypocrites de Gandois et de ses semblables, voilà la réalité.

TOUJOURS MOINS DE FONCTIONNAIRES, TOUJOURS MOINS DE SERVICE PUBLIC

Juppé ne sera pas forcément Premier ministre en juin prochain. Il a même prétendu qu'il ne postulait pas à ce poste si la majorité actuelle l'emportait. Mais d'ores et déjà il annonce ses intentions de réduire le nombre des fonctionnaires. Et cette décision n'est pas infirmée par les projets annoncés par Juppé que selon lui la droite mettrait en œuvre durant les 40 premiers jours de la nouvelle législature.

Juppé est content de « *la décrue amorcée en 1997* » et compte bien la poursuivre. Il y a déjà un million d'emplois précaires dans le secteur public et 5 600 postes seront supprimés cette année. Combien dans les années qui viennent ? L'aile dite « libérale » de l'actuelle majorité présidentielle plaide pour la suppression de quelque 30 000 postes par an, d'autres pour des amputations moins lourdes.

Les économies ainsi recherchées sont en fait destinées à mieux subventionner le patronat. Politique scandaleuse : au lieu de « dégraisser », comme ils disent, le secteur public et d'engraisser les patrons, sans que cela crée un seul emploi, il faudrait imposer à l'État qu'il embauche dans l'enseignement, dans la santé, dans les transports en commun, partout où il y a des besoins pour la population, au lieu de détériorer les conditions d'existence de celle-ci.

V. G.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995